

**RENTÉE 2025**

# **LE PARCOURS DU COMBATTANT DES ÉTUDIANT·ES**

**CONTRE LA GUERRE SOCIALE ET RACISTE  
DE MACRON ET BAYROU : 47 MILLIARDS  
POUR ÉMANCIPER LA JEUNESSE**

**Union  
étudiante**  
S'organiser | Lutter | S'émanciper

**Ont participé à la préparation de ce dossier.**

**Directrice scientifique :**

Manon Denizot

**L'équipe nationale de l'Union Étudiante ainsi que ses chargé·es de mission :**

Lorris Chabert, Alice Cohen-Morzadec, Agathe Cordahi, Manon Denizot, Robin Flaus, Inès Fontenelle, Nathan Guillemot, Léa Jules Clement, Eloise Lefebvre Milon, Simon Levan, Sabine Ouahhabi Kharbach, Eleonore Schmitt, Felix Stive, Antoine Tedesco, Tanguy Tregou-Delvescovo, Steve Xhihani.

**Groupe de travail interne à l'Union Étudiante :**

Mathieu Bellegueulle, Olivier Chango, Younès Dufrenes, Lenna Guerrier, Paul Keichinger, Kamel Moufid, Jules Nocart, Garance Perron, Louis de Seguins Pazzis d'Aubignan

**Graphisme et publication :**

Alice Cohen-Morzadec, Manon Denizot, Alice Nuaymi, Felix Stive

# INTRODUCTION

Cette année encore nous faisons le même constat : être étudiant·e en 2025 dans la France de Macron est un **véritable parcours du combattant**. En effet, nos conditions de vie et d'études sont systématiquement dégradées depuis le début des mandats Macron. Dans le même temps, le système des bourses, dont Macron nous promet la réforme depuis 2022, n'a jamais été aussi insuffisant, inefficace et infantilisant.

Conséquence directe : des milliers d'étudiant·es perdent un échelon de bourse et donc des revenus vitaux, alors même que les revenus parentaux, eux, n'ont pas augmenté. Pire encore, les étudiant·es étranger·es, contraint·es de payer jusqu'à 16 fois plus avec le plan "Bienvenue en France" discriminant, sont toujours exclu·es des bourses.

Pendant ce temps, **la moitié des jeunes sautent des repas, gonflant les files de l'aide alimentaire. Le salariat étudiant reste la première cause d'échec en licence**, et le temps de travail imposé aux étudiant·es ne cesse d'augmenter depuis 2017.

**Aujourd'hui, quelle que soit la ville ou la filière, ce qui nous rassemble, c'est la précarité.** En 7 ans de Macron, nous avons perdu 2 992 € de pouvoir d'achat, et rien qu'en 2024, 342 € supplémentaires ont encore disparu.

Ces attaques aux conditions matérielles d'existence des étudiant·es s'ajoutent à la destruction méthodique du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche. Pour l'exercice budgétaire de 2024, c'est près de **80% des universités qui ont été déficitaires**, pourcentage qui a donc quadruplé en deux ans. La cause est évidente : Macron a imposé aux universités certaines dépenses qui ont été seulement partiellement compensées, dans le meilleur des cas.

Face à ces politiques austéritaires et aux suppressions massives de places dans des filières entières, nous nous sommes mobilisé·es l'année dernière par milliers, et la réponse a été la répression policière et administrative partout en France.

Macron et ses alliés mènent une guerre sociale et raciste contre l'université qu'ils veulent la réserver à une petite élite et les étudiant·es qu'ils veulent sans cessent mettre au pas par leurs politiques de misère. Bayrou a ainsi annoncé une année blanche durant l'été, synonyme de coupes budgétaires pour tout sauf la guerre. **Autrement dit, nos dirigeants nous promettent + de sélection, + de précarité, + de privatisation.**

**Mais la jeunesse n'est ni dupe ni résignée. Elle sait qui l'appauvrit et qui l'opprime. Alors si la Macronie veut donner une couleur à 2025, elle ne sera pas grise ni noire : elle sera rouge.**

**LÉA JULES-CLÉMENT**  
**ÉLOISE LEFEBVRE MILON**  
Co-secrétaires générales  
de l'Union Étudiante

## **I – PARCOURS DU COMBATTANT DE L'ÉTUDIANT·E : MACRON INTENSIFIE SA GUERRE SOCIALE ET RACISTE**

6

- A – LA SÉLECTION : UN TRI SOCIAL ET RACISTE** 7
- B – LOGEMENT : MACRON DONNE LES CLÉS AU PRIVÉ ET  
ABANDONNE LE PUBLIC** 14
- C – SALARIAT ÉTUDIANT : ENCORE COUPABLE DU TRI SOCIAL À  
L'UNIVERSITÉ** 20
- D – FRAIS D'INSCRIPTION : MACRON ENTERRE LA GRATUITÉ DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR** 24
- E – L'AUGMENTATION DU COÛT DE LA VIE SOUS MACRON** 31

## **II – LE SYSTÈME ACTUEL DES BOURSE POSE LES OBSTACLES DU PARCOURS DU COMBATTANT**

37

- A – LA RÉDUCTION DU NOMBRE DE BOURSIER·ERE** 39
- B – UN SYSTÈME QUI NE RÉPOND PAS À LA PRÉCARITÉ** 41
- C – UN SYSTÈME INFANTILISANT ET QUI ÉCHOUE À  
ÉMANCIPER LES ÉTUDIANT·ES** 43

## **III – RÉPONDRE À LA PRÉCARITÉ : PAR LA MISE EN PROTECTION SOCIALE DE LA JEUNESSE VIA LE REVENU D'AUTONOMIE**

57

- A – L'URGENCE D'UN REVENU D'AUTONOMIE UNIVERSEL** 58
- B – LE REVENU D'AUTONOMIE : D'AUTRES L'ONT FAIT,  
FAISONS MIEUX !** 64
- C – COMMENT FINANCER LE REVENU D'AUTONOMIE ?** 70

## **CONCLUSION**

72

## **BIBLIOGRAPHIE**

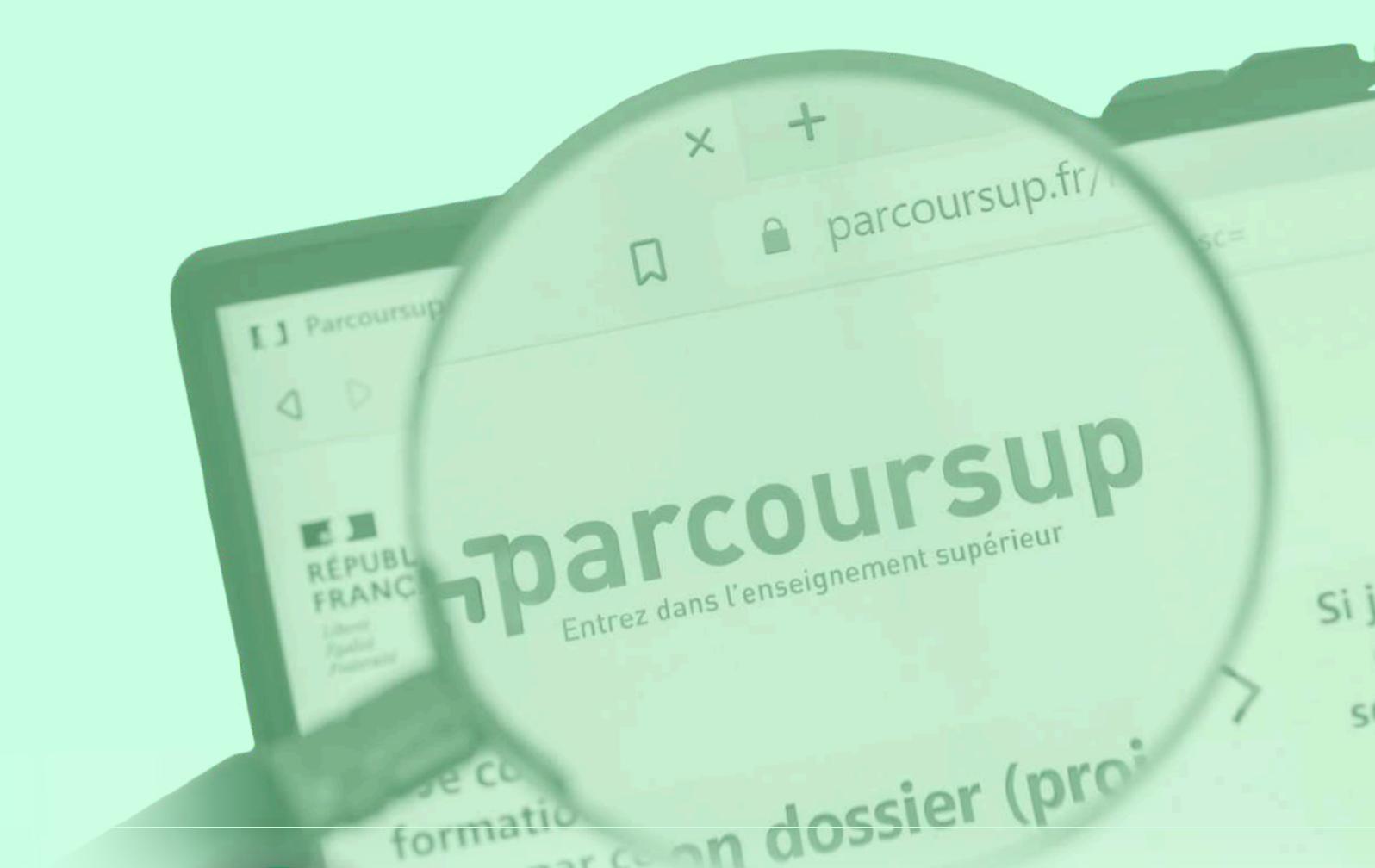
74



**1**

**LE PARCOURS  
DU COMBATTANT  
DE L'ÉTUDIANT·E**

**MACRON INTENSIFIE SA  
GUERRE SOCIALE ET RACISTE**



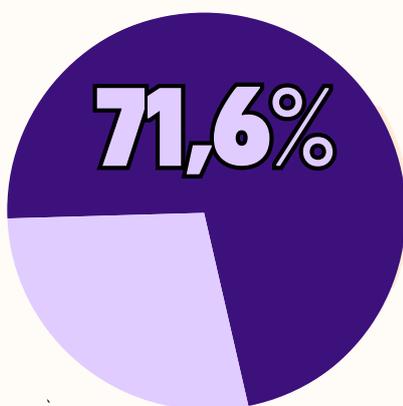
# A LA SÉLECTION :

## UN TRI SOCIAL ET RACISTE, ORGANISÉ PAR LE GOUVERNEMENT

En juin et juillet 2025, l'Union Étudiante a mené une **enquête sur la sélection sociale et raciste** à l'université auprès de 678 lycéen•nes et étudiant•es. Les résultats obtenus témoignent de l'injustice que représente la sélection organisée par Emmanuel Macron via Parcoursup et Mon Master.

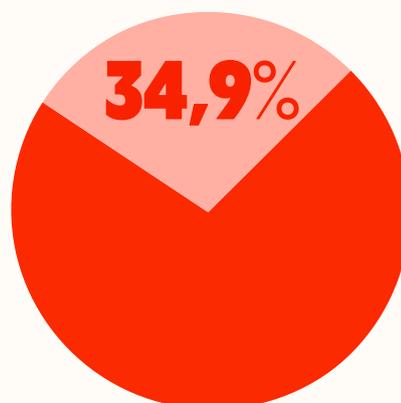
# LES CANDIDATURES

Le parcours du combattant commence **dès l'ouverture** des plateformes de sélection Parcoursup et Mon Master. Notre enquête révèle de profondes inégalités sociales dans l'accompagnement des candidat·es sur les plateformes.



des candidat·es n'ont **pas eu l'opportunité d'être accompagné·es** par leur établissement dans la constitution de leurs dossiers

des répondant·es disent que ne pas être aidé·e **leur a posé problème.**



## TÉMOIGNAGE 1

“La phase de dossier arrive sur une période très chargée, il est difficile d'allier dossiers et travail à l'université, cela doit être pire pour les gens en classe préparatoire”.



des répondant·es ont trouvé que la période Parcoursup et Mon Master était très **stressante ou stressante**

## TÉMOIGNAGE 2

“C'est stressant de se dire que son avenir dépend d'un algorithme...”.

### TÉMOIGNAGE 3

“Dans les choix à cocher il y a toutes les universités parisiennes et les grandes écoles, puis “autres universités”, à quoi ça sert à part nous trier socialement ?”.

### TÉMOIGNAGE 4

“les test d’anglais sont parfois obligatoires alors que c’est payant et qu’on a pas tous le budget.” “Le temps de candidature pour MonMaster ne dure qu’un mois, cela est une réelle difficulté au vu des nombreuses choses à compléter.”

## L’ANNONCE DES RÉSULTATS

Le parcours du combattant s’accélère encore à **l’annonce** des résultats. Parcoursup et Mon Master sont une machine à **briser des vocations et des rêves.**

### TÉMOIGNAGE 5

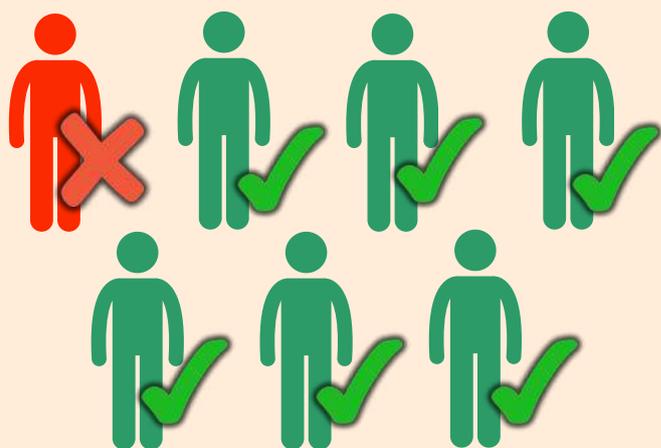
“Je suis en colère et cette plate-forme (parcoursup) ne devrait pas définir notre avenir et détruire nos rêves.”

### TÉMOIGNAGE 6

“Je suis psychologiquement au plus bas, j’ai été refusé de partout et les masters de la seconde phase sont très peu ou j’y ai déjà postulé et j’en ai été refusé”

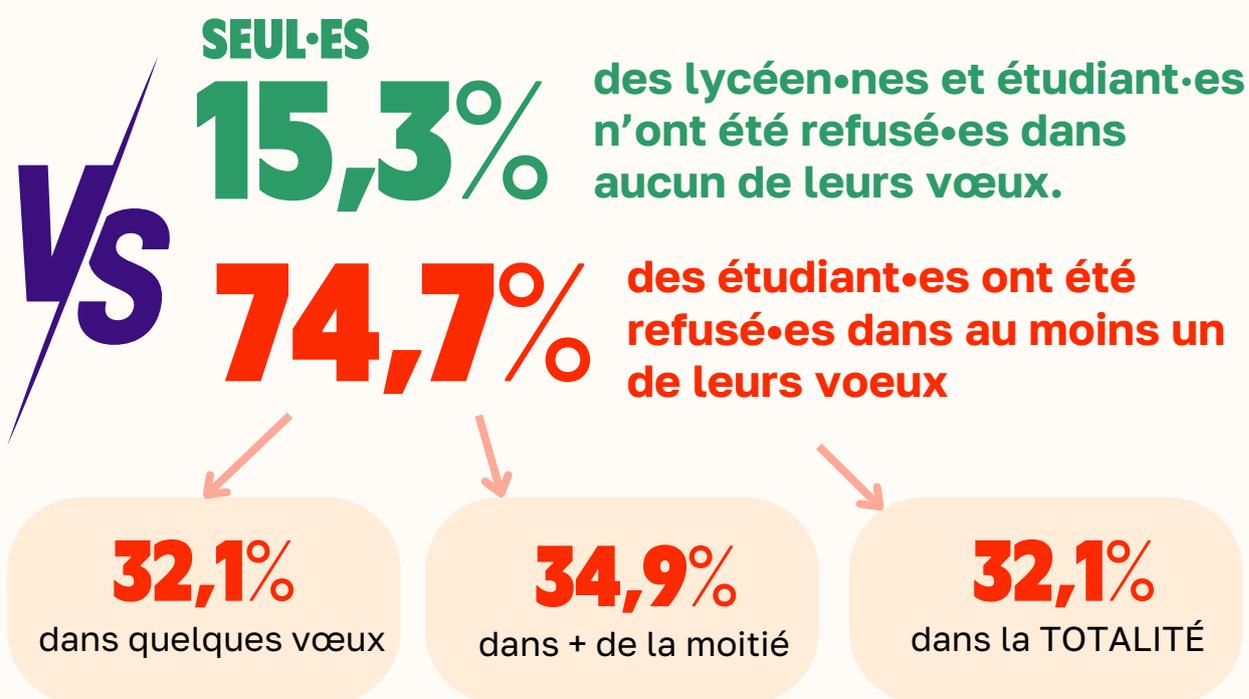
# STATISTIQUES AU JOUR 1 :

chiffres issus de l'enquête de l'Union Étudiante



**1 ÉTUDIANT·E  
SUR 7**

n'était accepté·e dans **AUCUN** de ses vœux, ceux-ci étant tous en liste d'attente ou refusés au premier jour des résultats de Parcoursup et Mon Master.



## TÉMOIGNAGE 7

“Je suis très stressée et en colère, surtout contre le master que je voulais le plus (dans ma fac) qui a supprimé des places sans nous en informer et qui n'a pas indiqué le master comme étant sélectif alors qu'il l'est [...]. Je suis aussi en colère parce que, même si je le savais déjà, ce système ne fonctionne en rien au mérite. On mérite d'aller dans un master qui [nous] convient, [...] on a des projets, et ça détruit tout. J'ai mis des années à trouver ce que je voulais faire dans la vie et je me suis démené-e pour ça pour qu'au final je me retrouve face au vide. Je suis aussi dépendant-e financièrement de mon père pour vivre et je n'ai rien d'autre (j'ai pas le droit à la bourse) et si je n'ai pas de master je n'ai plus d'argent.”

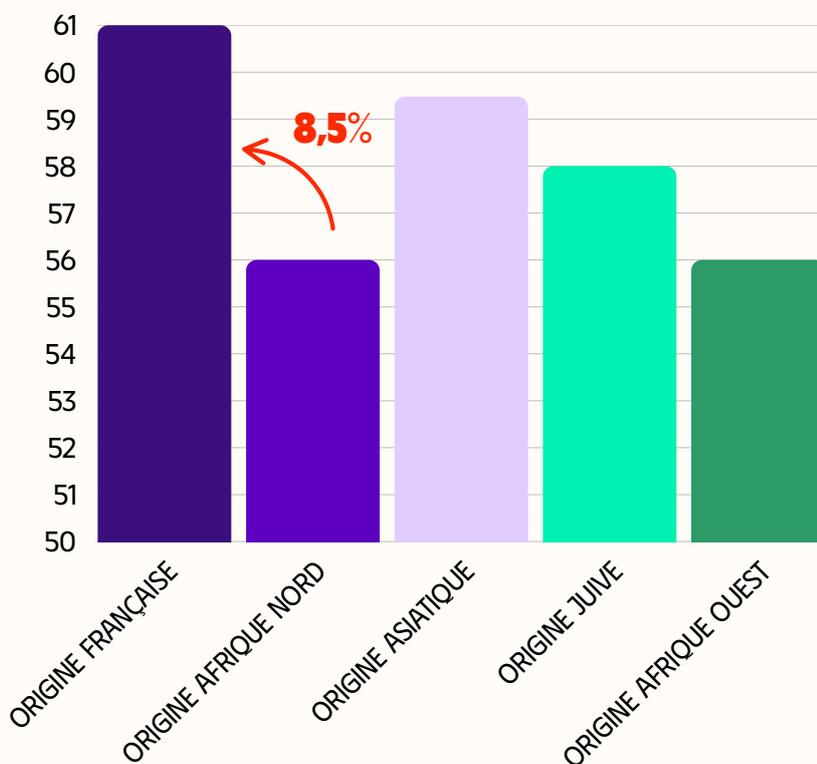
## TÉMOIGNAGE 8

“C'est aberrant de voir des Master avec 3 ou 5 places alors qu'on est autant d'étudiants motivés pour apprendre et se cultiver. Il faut plus de places pour les Master.” “Je suis en colère, deux années que je ne parviens pas à être prise en master.”

# UNE SÉLECTION RACISTE

Le parcours du combattant est encore pire pour les personnes non-blanches, puisque la sélection sociale est une sélection éminemment raciste, comme démontré par l'Observatoire National des Discriminations et de l'Égalité dans le Supérieur (ONDES). Dans une enquête de janvier 2025, l'ONDES révèle que les **candidat-es en master sont discriminé-es en fonction de leur origine**. Cette enquête a été réalisée par l'étude des réponses positives à des mails de candidatures en master, selon l'origine du prénom et nom de la candidate. L'enquête montre que les **candidates dont le nom et prénom peuvent être identifiés comme d'origine "française" obtiennent + de réponses positives que les autres** (Afrique du nord, Afrique de l'Ouest, Juif-ves, Asiatiques).

## TAUX DE RÉPONSES POSITIVES PAR TYPE DE CANDIDATE RAPPORT D'ÉTUDE N° 25-01, ONDES



Les candidat-es aux noms et prénoms identifiés comme d'origine française ont

# 8,5%

de chance de succès de plus que les **candidat-es aux noms et prénoms identifiés comme d'origine africaine** (nord ou ouest).

# POUR LES ÉTUDIANT·ES ÉTRANGER·ES

Pour les étudiant·es étranger·es ce parcours du combattant est aussi des plus compliqués. La sélection s'opère déjà dans **l'accès aux informations** : les bureaux de **Campus France** ne sont pas bien répartis géographiquement, souvent concentrés dans les capitales voire inexistantes dans certains pays dans d'autres pays, si bien que les étudiant·es doivent faire plusieurs déplacements, et les temps d'attente sont extrêmement longs.

## TÉMOIGNAGE 8

“En tant qu'étudiante étrangère, je suis complètement en panique de ne pas avoir eu de Master car c'est mon garant de rester sur le territoire français pour l'instant”. [Notre traduction]

## UN TRI ORGANISÉ

Cette sélection est **organisée par Emmanuel Macron** et ses gouvernements à coup de coupes budgétaires successives et de refus d'investir massivement dans l'enseignement supérieur.

**174 000** places

**76 000**

**250 400**  
candidats

Il manque ainsi 76 000 places en Master cette année, puisqu'il y avait 250 400 candidat·es pour 174 000 places en Master. C'est donc **76 000** étudiant·es privé·es du droit de poursuivre leurs études en Master. C'est aussi **65 000** lycéen·es qui vont être privé·es d'accéder à l'enseignement supérieur cette année.

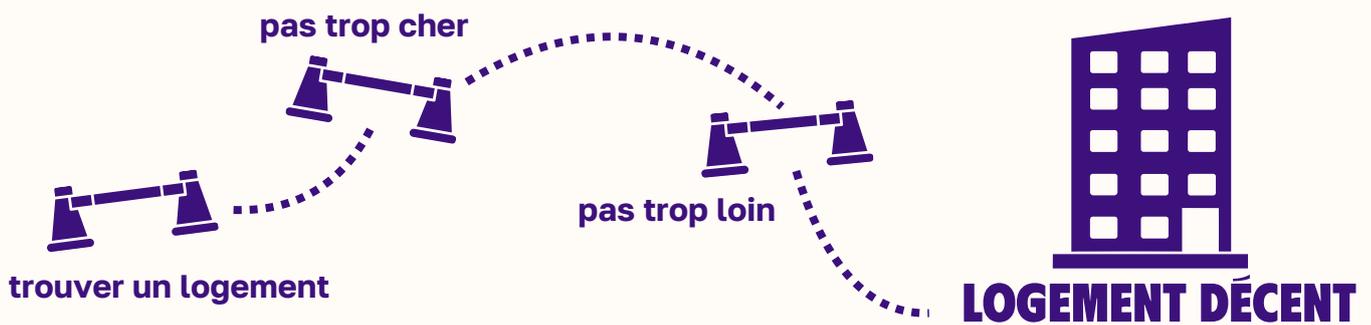
La sélection sociale et raciste entraîne aussi un recours de plus en plus croissant aux **écoles privées**, qui font payer des frais démesurés et dont la qualité des formations n'est pas toujours assurée. **[voir partie D]**

**B**

**LOGEMENT :**

**MACRON DONNE LES CLÉS AU PRIVÉ ET ABANDONNE LE PUBLIC**





Trouver un logement, et qui plus est, compris dans leur budget et situé dans la ville de leurs études, est pour les étudiant•es une composante majeure du **parcours du combattant**.



Le logement constitue

**2/3** des dépenses étudiantes



**1<sup>ER</sup> POSTE DE DÉPENSE DES ÉTUDIANT•ES**

Se loger est essentiel pour **l'émancipation et l'autonomie** des jeunes. Pour autant il s'agit du premier poste de dépense. C'est alors le facteur principal qui contraint les étudiant-es à :

- cohabiter avec leurs parents, ce qui constitue un frein à la vie sociale étudiante,
- subir le mal-logement
- se retrouver avec un reste à vivre considérablement réduit du fait des loyers conséquents et des aides qui ne suivent pas.

# LES ATTAQUES À NOS DROITS

Cet élément de la précarisation de la jeunesse est indissociable des **attaques inquiétantes et incessantes contre le service public du CROUS** et de la spéculation immobilière grandissante :

- Pénurie de logements,
- aides réduites,
- concentration de la propriété,
- hausse des loyers,
- politiques des villes non adaptées
- ...



Alors que la construction de 60 000 logements CROUS avaient été promis par Emmanuel Macron en 2017, seuls 15 000 ont été réellement construits, alors qu'**il en faudrait 300 000 en urgence et 600 000 à terme !**



Cette année, les loyers des logements CROUS ont été **augmentés de 3,5%** pour la deuxième année consécutive.

C'est **137€ de + par an** en moyenne que devront déboursier les étudiant•es logé•es en CROUS



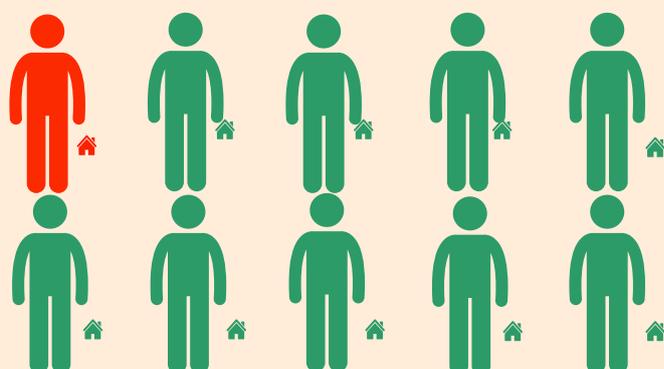
En 2 ans, ce sont 270€ qui viennent alourdir le coût du logement et creuser le portefeuille des étudiant•es. Une augmentation colossale qui ne dit qu'une chose : c'est encore une fois aux plus précaires à qui l'on fait boire la tasse. Si les logements du CROUS ne permettent plus d'accueillir les plus fragiles, c'est **ces étudiant•es que l'on ne verra plus dans l'enseignement supérieur**. Cette pénurie de logement et l'augmentation des coûts pour y accéder sont le **miroir et la continuité des politiques menées à l'Université**. Il faut bien sûr les analyser comme les faces d'une même pièce : baisse des places, augmentation des frais d'inscription guidés par des politiques austéritaires et de casse des budgets accordés par l'Etat.

# LA MAIN MISE DU PRIVÉ

Cette pénurie a pour effet de **pousser les étudiant•es dans les mains du privé**, où les loyers sont plus élevés (car moins régulés) et les arnaques fréquentes.

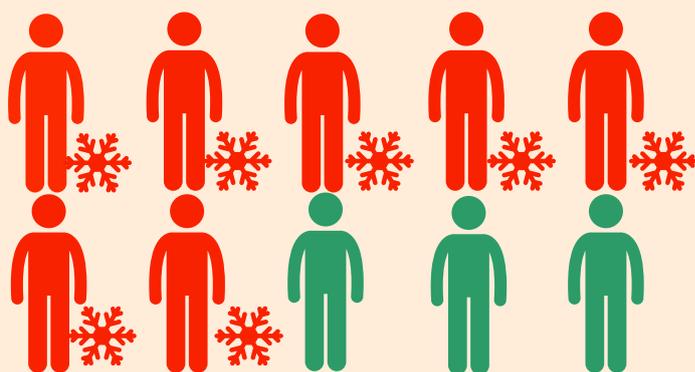
Ce marché de la rareté du logement profite aux **propriétaires privés** qui peuvent augmenter leurs prix, tout en proposant des logements insalubres (nuisibles, passoire thermique...). Les étudiant•es sont alors de plus en plus contraint•es d'accepter des conditions dégradées et les propriétaires plus à même de pouvoir **profiter d'une précarité particulièrement élevée du public étudiant**.

## ENQUÊTE SUR LE LOGEMENT DE L'UNION ÉTUDIANTE DE 2023



**1 ÉTUDIANT•E  
SUR 10**

vit dans moins de 9m<sup>2</sup>



**7 ÉTUDIANT•ES  
SUR 10**

souffrent du mauvais isolement de leur logement (passoire et bouilloires thermiques, fuites, pollution sonore...)

Sans parler du **sans abrisme étudiant**, des logements surpeuplés, de fortune, de l'hébergement contraint chez des tiers, de la présence de nuisibles, des moisissures etc. Le mal-logement, c'est également se loger loin de son lieu d'étude engendrant fatigue et stress.

Dans le même temps, les **prix ont encore augmenté** dans le secteur privé, atteignant en moyenne **635€ par mois**. A noter que les villes où l'on a le plus de tensions locative sont également les villes les plus chères : alors qu'à Caen, la tension locative explose (+5,68 points), le loyer lui-aussi : cette année les étudiant-es devront déboursier +23€ par mois pour se loger à Caen (+276€/an). Même chose à Lyon, première ville en termes de **tension locative**, qui voit cette dernière augmenter de 3,21 et ses loyers augmenter en moyenne de 11€/mois (+132€/an). Les propriétaires capitalisent sur la précarité étudiante et le gouvernement ne fait rien pour les en empêcher, au contraire il les encourage !



Au global (CROUS et logements privés), en moyenne, les étudiant-es doivent déboursier :

**616€**  
par mois

**7392€**  
par an



En seulement 1 an, c'est +102€/an à dépenser en moyenne !

# DISCRIMINATIONS AU LOGEMENT

Cette difficulté est encore découpée par les étudiant•es qui subissent des discriminations. En effet, différentes enquêtes statistiques montrent que les discriminations dans l'accès au logement persistent en France. Ainsi, **pour les étudiant•es non-blanc•hes l'accès au logement est encore plus compliqué** que pour les étudiant•es blanc•hes.

L'**Observatoire des inégalités** a réalisé une enquête en 2016 portant sur 25 000 candidatures, afin de tester le taux de réponses positives pour une location selon **3 types de prénoms et noms de famille**. Un nom de famille de référence "Sébastien Petit" est comparé aux noms "Mohamed Chettouh" et "Désiré Sambou".

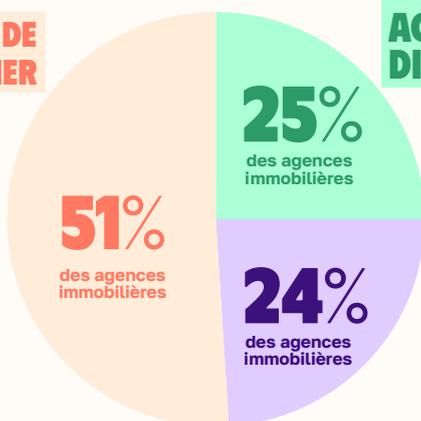
**1,5 FOIS** + de chances d'obtenir une visite d'appartement quand on a un **nom d'origine française**, que lorsqu'on a un nom originaire d'Afrique de l'Ouest.

**Le Défenseur des droits** a réalisé une enquête en 2016 auprès de plus de 5000 personnes.

Cette enquête teste le **délai qu'il faut pour obtenir un logement** selon 3 types de profil : les personnes perçues comme blanches, celles perçues comme arabes, et celles perçues comme noires.

	TAUX DE PERSONNES AVANT TROUVÉ UN LOGEMENT EN MOINS D'1 AN
Personnes perçues comme blanche	<b>79,3%</b>
Personnes perçues comme arabes	<b>45,8%</b>
Personnes perçues comme noires	<b>39,8%</b>

REFUSENT DE DISCRIMINER



ACCEPTENT DE DISCRIMINER

SE RENDENT COMPLICES

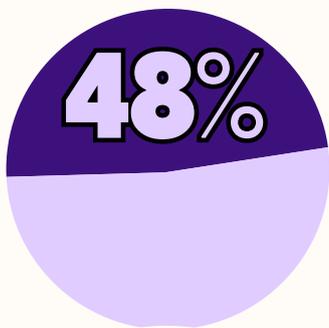
En 2022, **SOS Racisme** a mené une enquête téléphonique auprès de 126 agences immobilières. Des bénévoles se sont fait passer pour des propriétaires qui demandaient aux agences immobilières de **ne garder que les candidatures de locataires blancs**.



## SALARIAT :

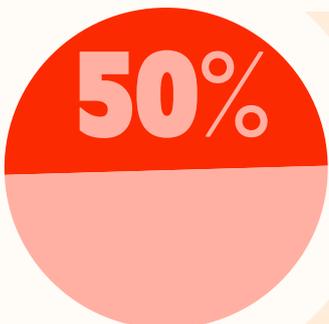
# LE SALARIAT ÉTUDIANT ENCORE COUPABLE DU TRI SOCIAL À L'UNIVERSITÉ

Autre obstacle pour les étudiant•es : le salariat étudiant, qui concerne les étudiant•es toute l'année.



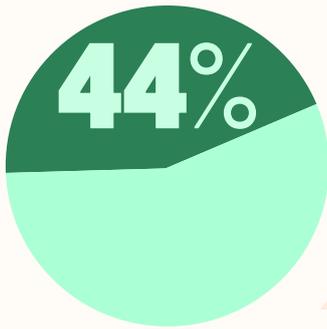
### DES ÉTUDIANT•ES TRAVAILLENT L'ÉTÉ

concentré dans des jobs précaires où le droit du travail est rarement respecté : animation, restauration, travail saisonnier, ...



### DES ÉTUDIANT•ES NE PARTENT PAS EN VACANCES

Ce temps de travail est pris sur celui du repos, alors que moins de la moitié des étudiant•es partent en vacances et pour la majorité de ceux-là ils dépendent de leurs parents pour partir en vacances (vacances en famille).



## DES ÉTUDIANT·ES TRAVAILLENT PENDANT L'ANNÉE

Pour plus de 44% des étudiant·es, le salariat ne s'arrête pas en septembre et continue, sans aucun rapport avec leurs études pour 56% d'entre eux

Pour **9%** c'est une activité très concurrente à leurs études dans le sens où elle correspond au moins à un **mi-temps et plus de 6 mois** dans l'année.

Cela représente

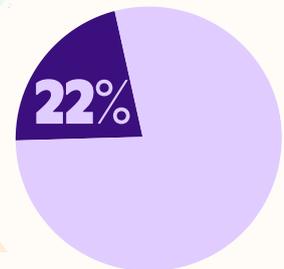
**267 000**  
étudiant·es



= **3 FOIS**  
le nombre  
d'étudiant·es à  
Aix-Marseille  
Université

Ce chiffre est d'autant plus élevé pour les étudiant·es internationaux·ales :

22% des étudiant·es internationaux·les exercent une activité très concurrente à leur étude.



Cette activité salariale est bien évidemment corrélée à la précarité profonde des étudiant·es :

**60%**

estiment que l'activité rémunérée qu'ils exercent leur est indispensable pour vivre

**vs 51% EN 2020**

Ce pourcentage grimpe à **86%** pour ceux qui exercent une activité très concurrente.

Si les étudiant·es sont aujourd'hui obligé·es de se salarier, ce n'est pas par choix, mais **par nécessité pour vivre, se nourrir et se loger**. Autrement dit, il s'agit de se salarier pour **survivre**.

Cela est la **résultante de politiques libérales** qu'ont eu de cesse de précariser la jeunesse : alors que le coût de la vie ne cesse d'augmenter, les aides, elles, n'augmentent pas, ni les bourses, qui n'ont pas connu n'ont plus de réformes structurelles, ni les APL, puisque Bayrou a annoncé une **année blanche**.

## LA PREMIÈRE CAUSE D'ÉCHEC



Par conséquent, ce sont des étudiant•es qui arrêtent leurs études ou qui redoublent : le salariat étudiant est la **première cause d'échec en licence**.



**1 ÉTUDIANT•E**  
concerné•e **SUR 5**

juge que ce temps de travail a un **impact négatif sur ses résultats universitaires (OVE, 2023)**

En effet, quel que soit le type d'activité rémunérée, celle-ci est citée comme étant **«source de stress et de tension nerveuse»** par :

**33%** DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS SALARIÉS

**51%** LORSQUE L'ACTIVITÉ EST TRÈS CONCURRENTE DES ÉTUDES.

## TÉMOIGNAGE DE LÉO

Léo, 20 ans, étudiant en L1 droit à l'Université de Lille, livre des cartons en vélo cargo, 20 à 50 cartons livrés par secteur. Puisqu'il doit aller le plus vite possible, cela l'incite à ne pas respecter le code de la route pour rentrer à l'heure et se redonner des missions : "Mais si on a une amende elle n'est pas prise en charge par l'entreprise.". "Je fais 15h dans les petites semaines à 30h par semaines quand je travaille beaucoup". "Ca procure énormément de stress, on livre fatigués et stressés, rentrant crevés et on dort directement. J'ai dû redoubler deux fois. "En plus, je suis obligé de prendre des missions le soir en fin de journée, donc j'ai absolument aucune vie sociale, ça impacte ma santé mentale, je suis sous antidépresseurs depuis 6 mois.". "Une fois, j'ai eu un accident de vélo la veille d'un partiel, j'ai dû aller aux rattrapages.". "Mais j'ai pas le choix de faire ça, même avec ça je galère alors j'imagine même pas sans. En mars j'ai cassé mon téléphone et j'ai dû sauter un repas tous les jours pendant un mois pour le payer."

## TÉMOIGNAGE D'ALEXIA

J'ai été embauchée à Aldi, au début en CDD et ensuite en CDI étudiant. J'ai travaillé juin, juillet et août, j'ai été payée 1400€. Ils ont toujours oublié de me payer, j'ai reçu mon argent de tout l'été en septembre, octobre et novembre. Je n'ai pas pu payer mon loyer, heureusement, mon grand père m'a aidée à payer tous mes frais. J'ai commencé à travailler ensuite en même temps que les cours. Mais c'était pesant. Il fallait toujours faire tout vite, toujours plus vite, toujours faire plein de choses en même temps, avec en supplément, un collègue qui était beaucoup trop à l'aise avec les femmes et qui nous faisait peur. Ça m'a détruit le moral, j'ai été en arrêt d'octobre 2024 jusqu'à mai 2025, jusqu'à la fin de mon contrat, j'ai négocié une rupture conventionnelle pour réussir à avoir enfin le chômage. Ils n'ont jamais répondu à mes mails, j'ai dû les menacer d'embaucher un avocat et leur envoyer le code du travail afin d'être payée et d'avoir des fiches de paie. Je sais pertinemment que si j'avais travaillé toute ma L2 chez eux, j'aurais foiré mon année complète. Ils m'ont tué mon moral, ils me payaient mal. J'avais un contrat à 9h45 par semaine, donc un samedi qui durait plus de 10h sur le lieu de travail. Mes pauses étaient souvent interrompues parce qu'il n'y avait pas assez d'employés et qu'il fallait aller aider à la caisse.

Données personnelles  
↓  
Données annuelles  
↓  
Couverture sociale  
↓  
Autres données  
↓  
Droits à payer  
↓  
RECAPITULATIF  
↓  
 Paiement  
↓  
 Fin de l'inscription

AUTRES DONNÉES

Profil :

Quel est votre profil ? \*

Profil normal

Profil normal

Choisissez les activités fa

Option carnet culture

Option carnet culture 2

RESERVE QU'AUX ETUDIANTS PARAMEDICAUX HORS LICENCE OPTION SANTE / PAS

RESERVE QU'AUX STAGIAIRES MEEF - CANDIDAT ADMIS A UN CONCOURS DE L'ENS

Continuer

D

## FRAIS D'INSCRIPTION & BUDGET DE L'ESR

# MACRON ENTERRE LA GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La casse du budget de l'ESR par les gouvernements successifs, dont l'amputation de cette année 2025 de 1,5 milliards pour l'ESR, n'a fait que dégrader l'Université publique, suivant deux logiques :

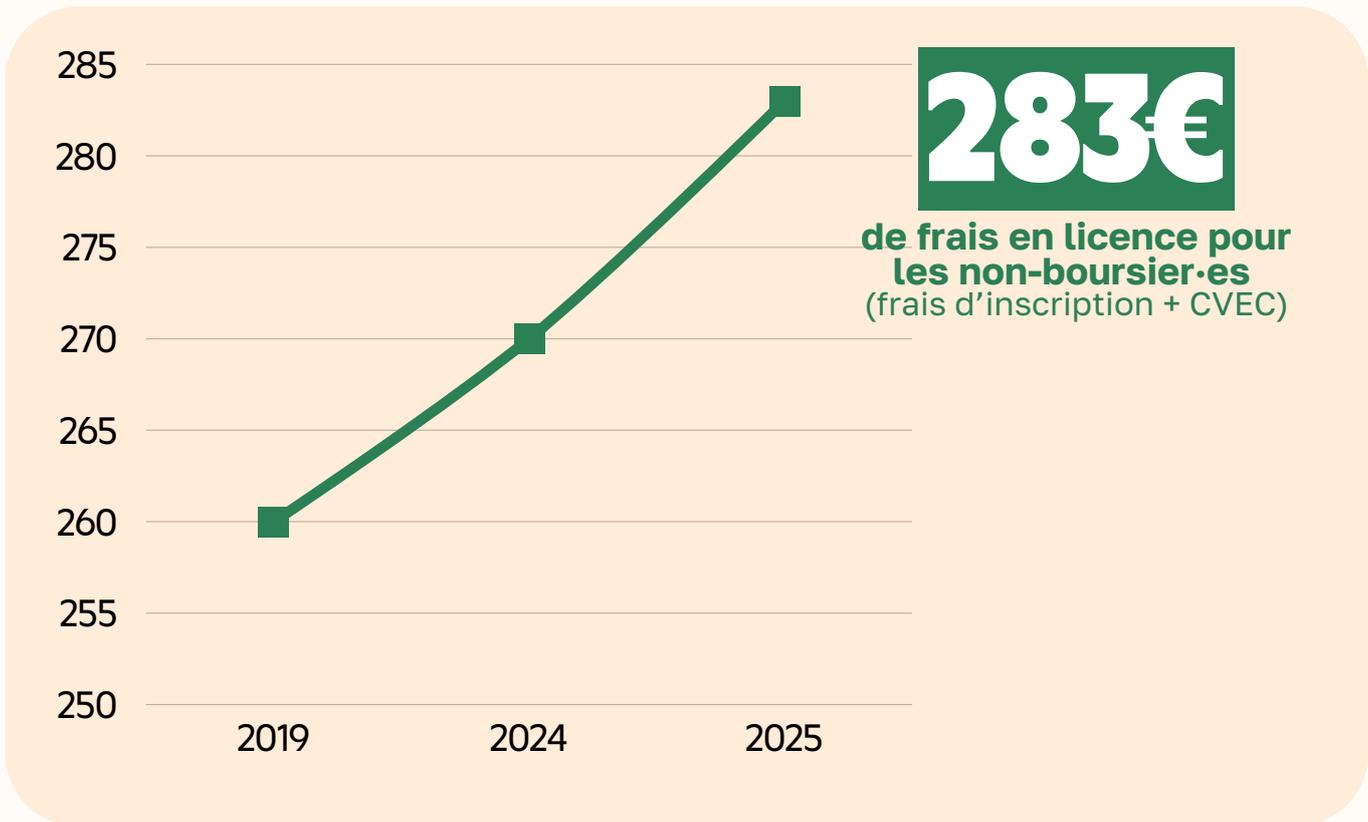
- Le **financement de l'enseignement supérieur par les étudiant·es eux-mêmes**
- La **dégradation des conditions d'études**

## 1- LA FIN DE L'UNIVERSITÉ GRATUITE

Premièrement, le financement de l'enseignement supérieur par les étudiant·es pour en finir avec l'Université gratuite. Un des signes de cette logique est **l'augmentation continue des frais d'inscription depuis des années** :

Pour cette année, les étudiant-es non boursier-ères (2/3 des étudiant-es) doivent déboursier : 283€ ( frais d'inscription + CVEC) pour s'inscrire en licence, 359€ pour s'inscrire en master et 496€ en doctorat. C'est respectivement 23€, 26€ et 26€ de plus qu'en 2018.

<b>238€</b>	pour s'inscrire en licence (frais d'inscription + CVEC)	<b>+23€</b> ↑ depuis 2018
<b>359€</b>	pour s'inscrire en master (frais d'inscription + CVEC)	<b>+26€</b> ↑ depuis 2018
<b>496€</b>	pour s'inscrire en doctorat (frais d'inscription + CVEC)	<b>+26€</b> ↑ depuis 2018



Une augmentation qui suit l'inflation depuis 2024, alors même que

- les étudiant-es subissent de plein fouet l'inflation dans leurs dépenses quotidiennes
- les aides n'augmentent pas de leur côté (bourse, APL, ...)

Les frais d'inscriptions des écoles d'ingénieurs publiques ont eux aussi augmenté, + 27€ en 2 ans, atteignant la somme de 628€ pour les écoles d'ingénieurs de type INSA par exemple. En moyenne, un·e étudiant·e en cycle ingénieur doit déboursier **1 513€** pour s'inscrire dans une école d'ingénieur publique.

**1513€**

en moyenne pour s'inscrire dans une école d'ingénieur publique

## LE RACISME DES FRAIS D'INSCRIPTION DIFFÉRENCIÉS

Une augmentation qui est d'autant plus conséquente pour les étudiant·es internationaux·ales dont les universités ont décidé d'appliquer les frais différenciés instaurés par le **décret raciste "Bienvenue en France"**. Alors qu'ils devaient déjà payer 16 fois plus que les étudiant·es européen·nes, l'augmentation des frais est conséquente cette année. En 1 an c'est +45€ pour s'inscrire en master et + 152 € en master. Depuis sa mise en place en 2019 les étudiant·es internationaux·ales doivent déboursier +125€ pour s'inscrire en licence et +171€ en master.



+ **45€**

par rapport à 2024, pour s'inscrire en licence quand on est étudiant·e étranger·e



+ **152€**

par rapport à 2024, pour s'inscrire en master quand on est étudiant·e étranger·e



+ **125€**

par rapport à 2019, pour s'inscrire en licence quand on est étudiant·e étranger·e

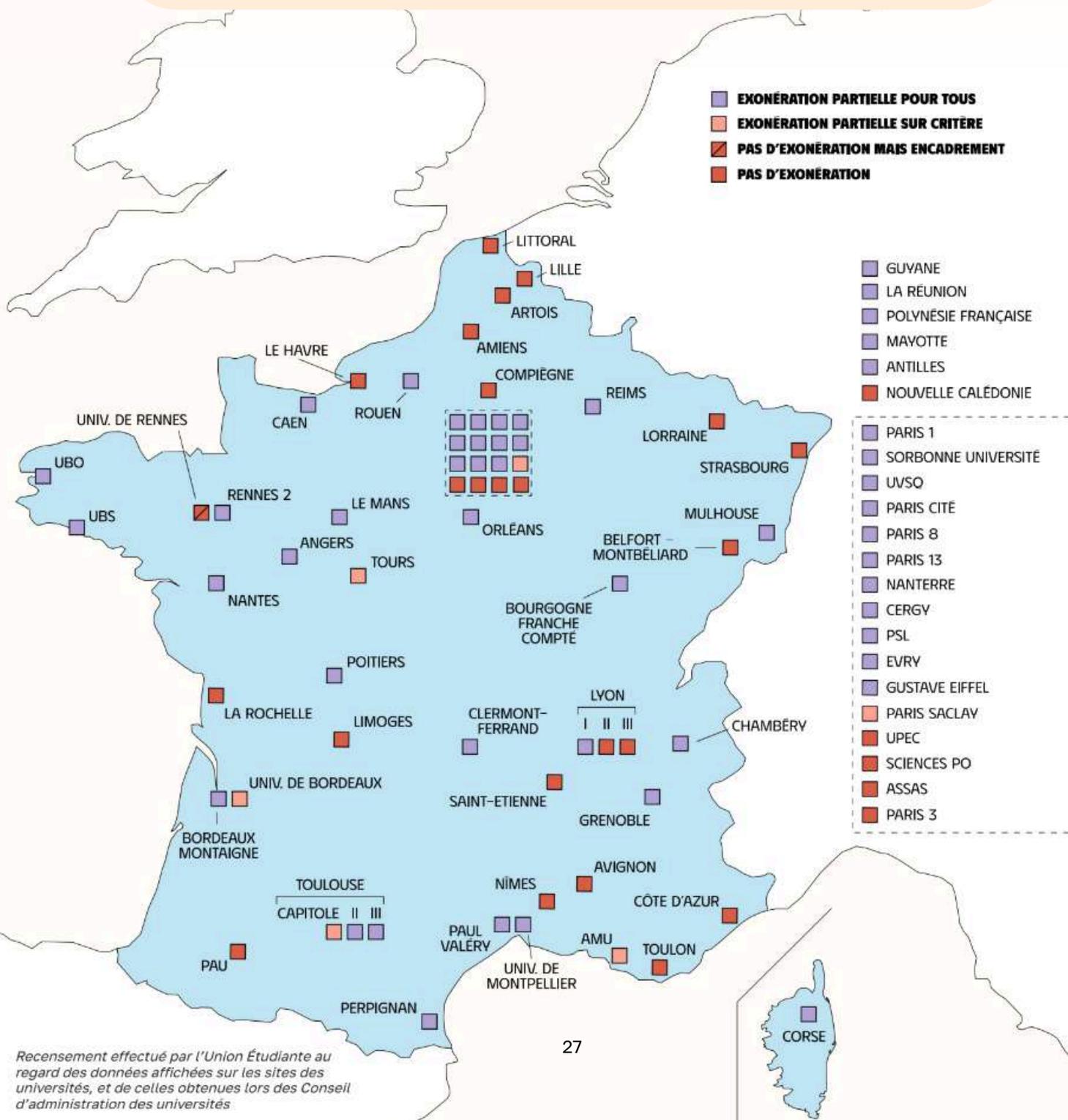


+ **171€**

par rapport à 2019, pour s'inscrire en master quand on est étudiant·e étranger·e

Le nombre d'universités qui font le choix de faire payer les étudiant·es internationaux·ales devant l'abandon budgétaire de l'Etat n'ont eu de cesse de croître pour atteindre **21 universités qui appliquent les frais différenciés en 2025**, soit 27% des universités qui appliquent le décret raciste et libéral du gouvernement.

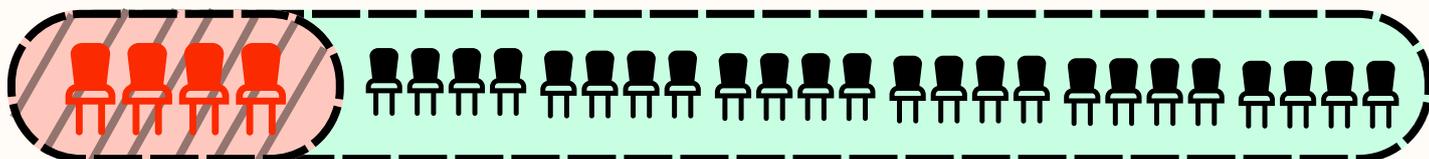
**27%** des universités appliquent désormais le décret "Bienvenue en France"



Recensement effectué par l'Union Étudiante au regard des données affichées sur les sites des universités, et de celles obtenues lors des Conseil d'administration des universités

## 2- LA CASSE DU SERVICE PUBLIC

La deuxième logique induite par l'abandon du service public de l'enseignement supérieur c'est la dégradation des conditions d'études dont un des signaux évident est la baisse du nombre de places disponibles :

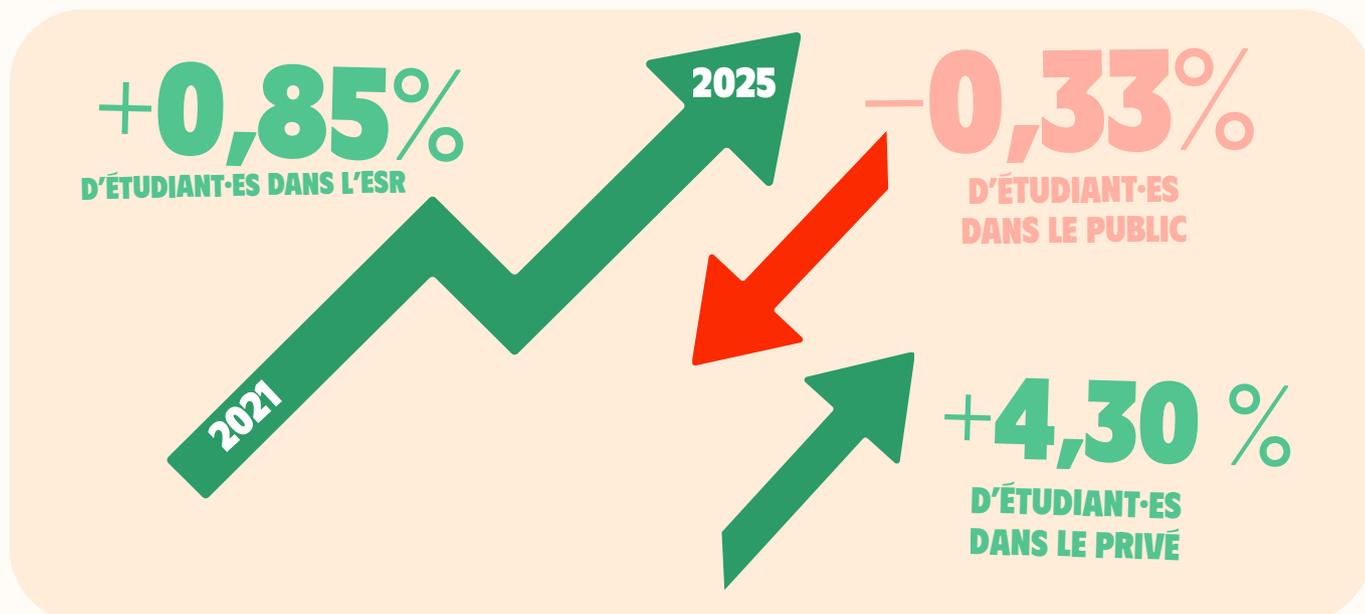


# -10 000 PLACES

Ce sont 10 000 places qui ont été supprimées ou menacées rien que cette année ! La conséquence directe c'est une augmentation de la sélection : tandis que 100 000 candidat-es sont sans résultats d'affectation sur Parcoursup, qu'il manque 76 000 places en master pour permettre à toutes les étudiant·es de poursuivre leurs études, ce sont autant d'étudiant·es qui :

- **ne vont pas s'engager dans une poursuite d'études** et être mis **en danger sur un marché de l'emploi précaire**
- ou alors se tourner vers une formation **privée**.

La preuve est faite :

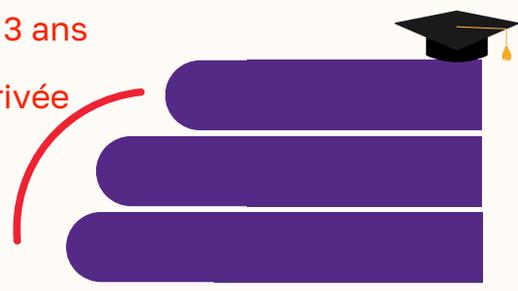


Si depuis 2021 le nombre d'étudiant-es inscrit dans l'enseignement supérieur a augmenté de 0,85 %, le nombre d'étudiant•es inscrit•es dans l'enseignement public a baissé de 0,33% tandis que le privé progresse de plus de 4 points. La succession des politiques néolibérales qui ont visé les services publics dont l'enseignement supérieur, n'ont eu qu'un objectif et résultat : **dégrader le service public, le rendre inaccessible et inefficace et rendre, de facto, le privé plus attrayant.**



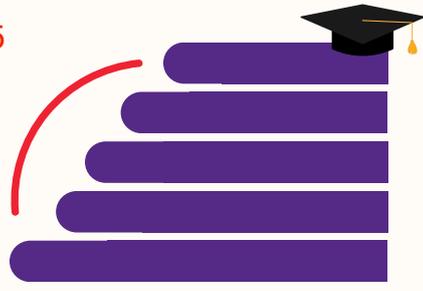
un cursus sur 3 ans en école d'ingénieur privée correspond à

**24 326€\***



un cursus sur 5 ans en école d'ingé privée correspond à

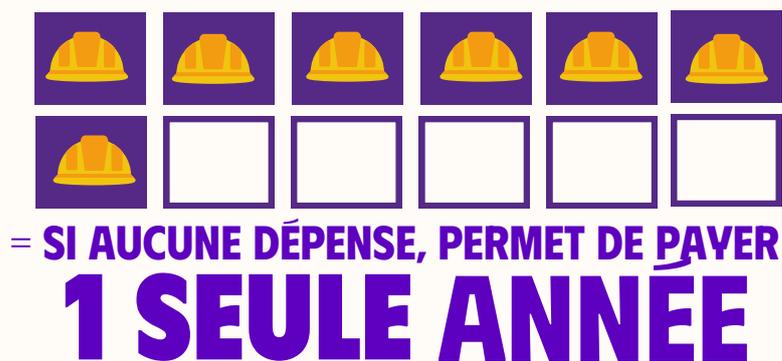
**42 622\*€**



\*Hors étudiant-e hors Union Européenne

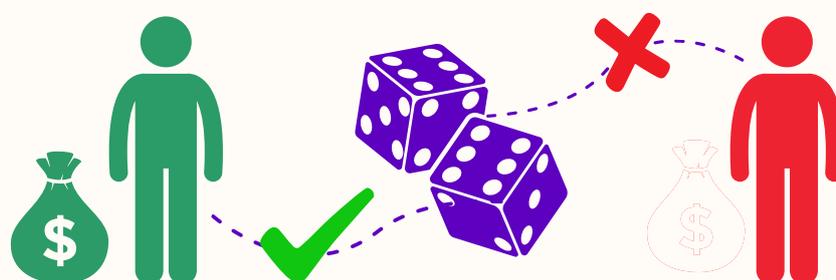
Ces chiffres ne prennent pas en compte le coût de la vie, du logement et n'inclut pas forcément les frais annexes qui surviennent en cours d'année. Par ailleurs certaines villes sont plus chères que d'autres, on peut notamment citer Lyon où la première année, un cycle de trois ans et un cycle de cinq ans coûtent en moyenne 9 543,33 €, 28 688,00 € et 52 956,33 €. On observe donc respectivement **16,5%, 17,9% et 24,3% de plus par rapport à la moyenne nationale.** Les étudiant•es Lyonnais•es auront donc des loyers, des frais d'études ainsi que des dépenses quotidiennes plus élevées que le reste du pays.

Pour comparer, le smic actuel est de 1426,30 €, il faudrait donc **travailler près de 7 mois sans aucune dépense pour payer une seule année d'études.**



## L'ARNAQUE DES BOURSES EN ÉCOLES PRIVÉES

Il existe bien des bourses et des aides disponibles pour aider le financement, cependant celles-ci sont souvent **données arbitrairement (au mérite) et/ou dépendent d'organismes privés**. On retrouve aussi certaines écoles qui proposent d'utiliser le CPF (Compte Personnel de Formation) mais les **tarifs restent exorbitants**.



Les universités privées servent bien souvent de marqueur social afin de **trier, par le coût d'entrée, les étudiant•es**. On observe que de plus en plus de places dans le public se ferment et qu'au contraire, de plus en plus s'ouvrent dans le privé. Avec le temps, les étudiant•es n'ayant pas pu trouver de places dans le public vont être obligés **d'arrêter leurs études prématurément ou d'aller dans le privé s'ils en ont les moyens**.



# E LE COÛT DE LA VIE SOUS MACRON

## LE LOGEMENT

**Pour les étudiant•es, trouver un logement décent à un prix abordable relève du parcours du combattant**, surtout dans les grandes villes universitaires. Pourtant les loyers ne cessent d'augmenter que ce soit dans le privé ou au Crous. Aux Crous de Paris, de Bordeaux et Créteil, les étudiant•es payent leur loyer en moyenne 30 € de plus par mois qu'en 2023, alors même que leurs moyens et que les APL n'augmentent pas, entraînant pour les étudiant-es une perte sèche dans leur budget.



**EN MOYENNE SUR LES LOYERS  
DES LOGEMENTS CROUS DE  
PARIS, CRÉTEIL, BORDEAUX**

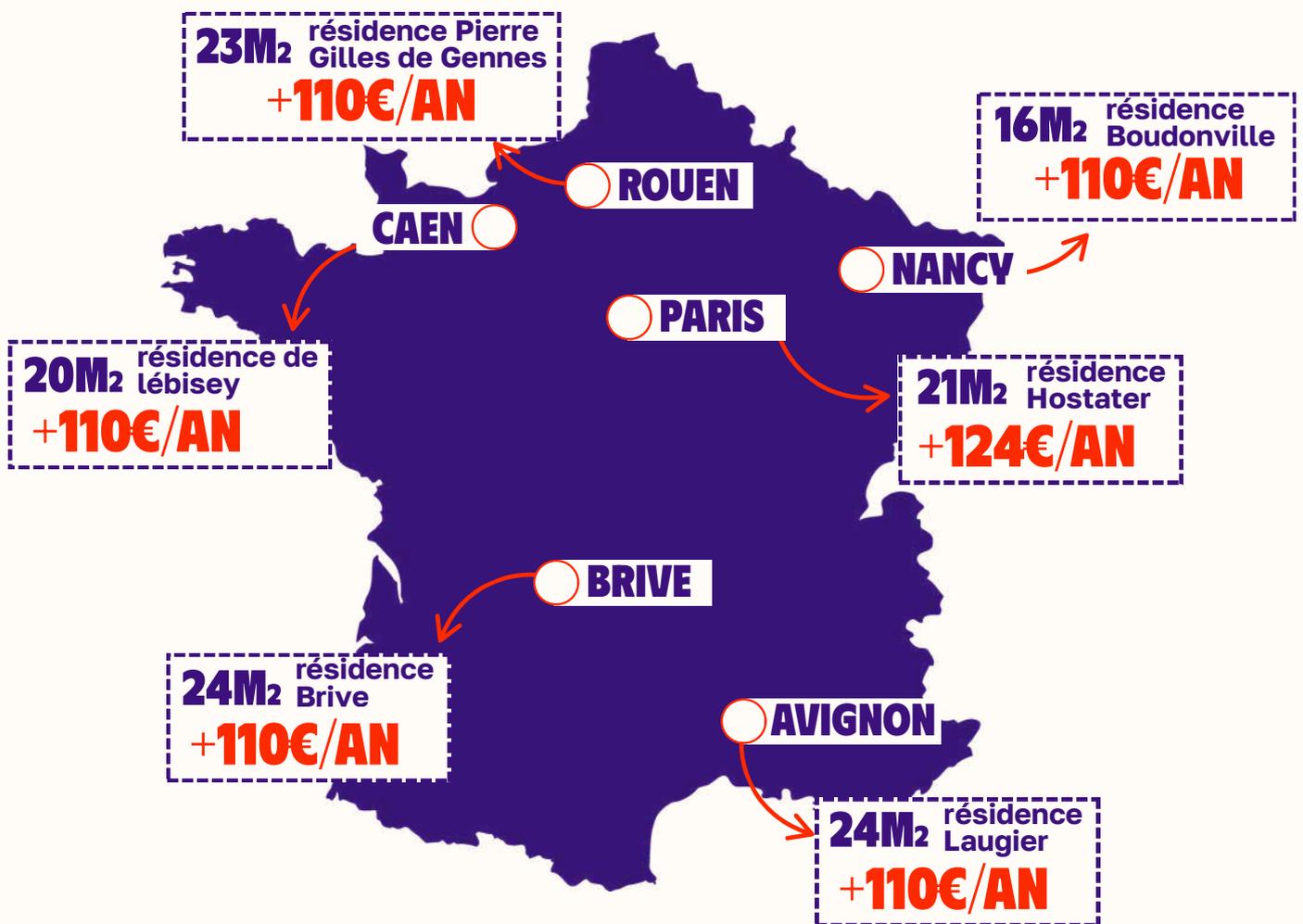
L'annonce de l'année blanche de Bayrou va représenter un coût moyen supplémentaire de 48€ par an sur les logements en cité U du fait du gel des plafonds des APL. **Pour certains logements et résidences cela va de 3€ à 124€/an.**



**+48€ SUR LES LOGEMENT EN CITÉ U PAR AN**

## EXEMPLES D'AUGMENTATION

### POUR L'ANNÉE 2025/2026



# LES TRANSPORTS

A la hausse des loyers s'ajoute aussi la hausse des abonnements aux réseaux de transports en commun. A Paris, depuis 2022, l'abonnement mensuel à augmenté de 18% (75,2 € en 2022, 88,8 € en 2025). A Toulouse, entre 2021 et 2025 l'abonnement mensuel étudiant augmente de près de 50% (de 10,50 € à 15,50 €).



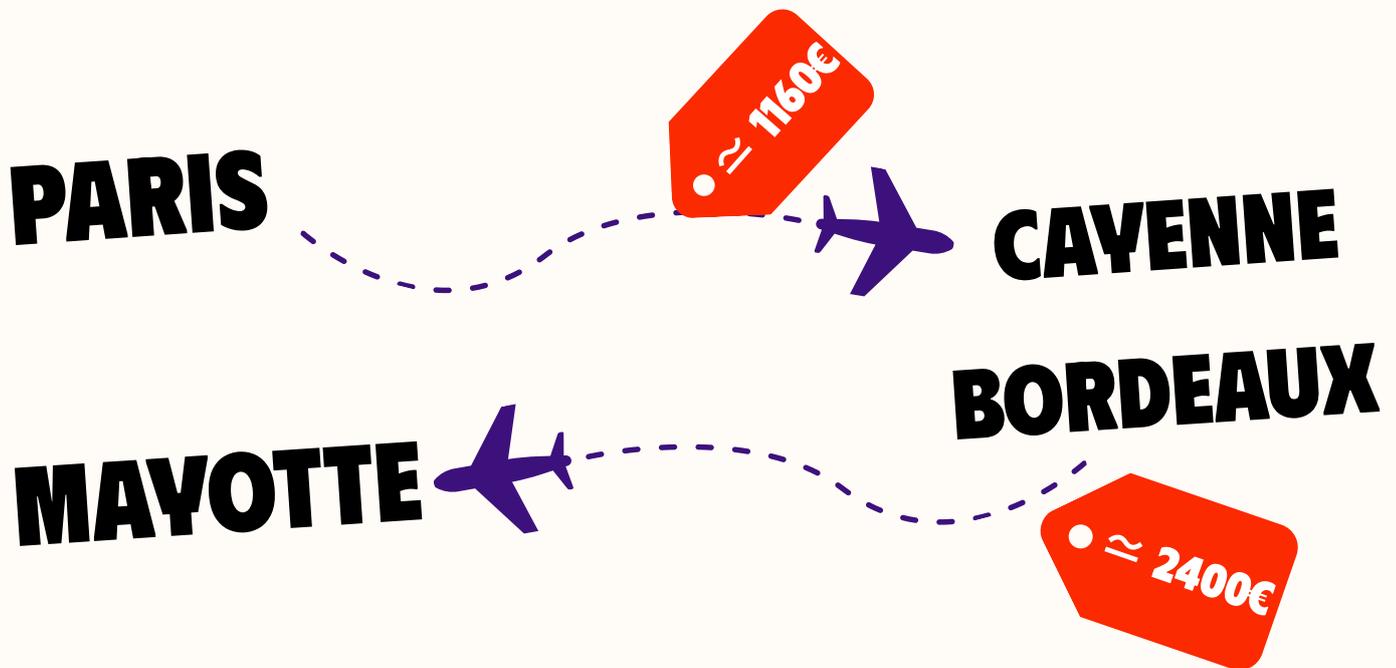
## SUR L'ABONNEMENT MENSUEL AUX TRANSPORT EN COMMUN ENTRE 2022 ET 2025

Une hausse significative pour les étudiant•es puisque **le transport reste un poste de dépense important et incompressible**. Mais il n'est pas uniquement constitué des dépenses de transport en commun.

En effet, nombreuses•eux sont les étudiant•es qui n'habitent plus chez leur parents, pour autant ces étudiant•es continuent de leur rendre visite, alors même que trouver un billet à prix abordable peut s'avérer être un vrai casse tête. Si certains aller - retour coûtent aux alentours de 40 € (Rennes-Saint Briec), d'autres peuvent dépasser les 200 € (Paris - Narbonne) en fonction des distances parcourues et des fréquentations. **Des tarifs qui ne cessent d'augmenter et qui contribuent à l'isolement des étudiant•es**



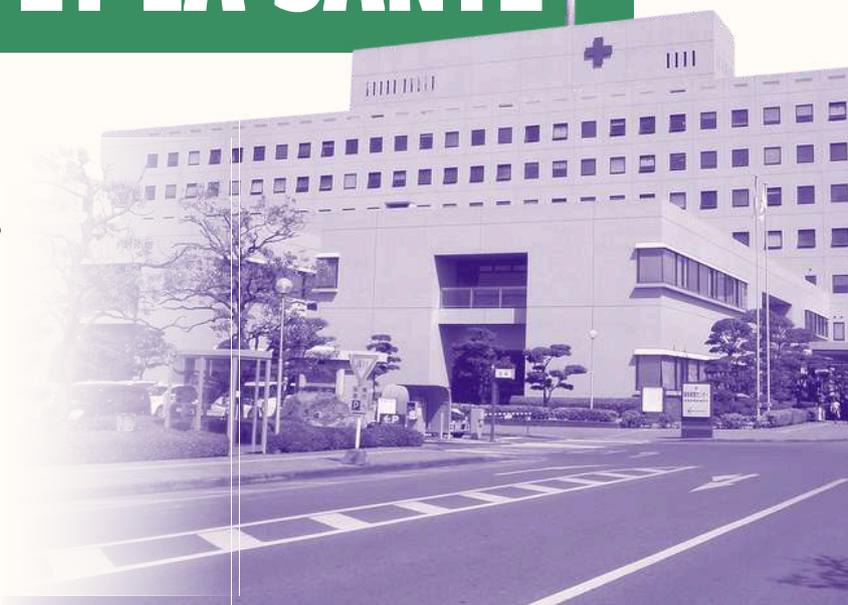
**Pour les étudiant•es venant des Outre-mer, l'énormité des prix des billets d'avions n'est que décuplée.** Pour un aller-retour Paris - Cayenne, comptez environ 1160 €. Pour un aller-retour Bordeaux - Mayotte il faudra compter 2400 €.



**Un prix à payer qui pèsent très lourd pour un•e étudiant•e. et qui n'est que rarement soulagé par l'aide à la mobilité mise en place par l'Etat.** En effet, pour avoir droit à cette aide à la mobilité il faut prouver que le cursus que vous visez en hexagone est saturé ou inexistant dans votre territoire d'origine, que votre résidence habituelle se situe en outre-mer et que le niveau de ressources du foyer fiscal ne dépasse pas 26 631 euros par part fiscale sur le dernier avis d'imposition. **Des critères qui ne permettent qu'à un très faible nombre d'étudiant•es de rentrer chez elleux.**

## L'HYGIÈNE ET LA SANTÉ

Si les dépenses telles que le logement, l'alimentation ou le transport restent plus ou moins prévisibles, il en reste une qui l'est beaucoup moins. **Quand on est étudiant•e, tomber malade peut vite devenir un vrai problème.**



Prendre un rendez-vous chez un médecin coûte cher, et les délais sont parfois très longs.



Les mutuelles prenant un minimum en charge soins courants, hospitalisations, frais dentaires et optiques coûtent **entre 25 € et 35 € par mois**, un budget conséquent pour un-e étudiant-e, en poussant plus d'un à renoncer à la mutuelle ou à prendre le forfait le moins coûteux (environ 5 € par mois). Hors, sans mutuelle solide, certains soins ou médicaments ne sont pas ne sont pas accessibles.

A titre d'exemple, les consultations en santé mentale, pourtant cruciales, **coûtent parfois jusqu'à 60 €** ne sont pas prises en charge par ses forfaits peu coûteux.



C'est pourquoi nombre d'étudiant-es notamment ceux vivant éloigné-es de leurs campus et/ou de leurs familles **renoncent à se soigner**.

Ce sont d'ailleurs le plus souvent **les dépenses auxquelles les étudiant-es renoncent**, leurs prix augmentent constamment. Dentifrice, gel douche, shampoing, déodorant... Cela représente minimum 20 € de courses par mois, un chiffre qui pèse dans le portefeuille étudiant, et qui peut être parfois bien plus élevé. Cela force à faire des choix absurdes. Certain-es **renoncent ainsi à des produits élémentaires** comme les **protections menstruelles**. Des choix invisibles souvent mais humiliants.

Les étudiant-es sont aussi parmi ceux qui renoncent le plus aux dépenses de **loisirs** en raison de leur coût :



Tout est de plus en plus cher, alors même que nos budgets, nos bourses et nos ressources n'augmentent pas, nous forçant nous étudiant-es à **faire des choix impossibles**. Des choix rendus d'autant plus nécessaires de part le coût exorbitant de matériels de rentrée.

## FOURNITURES

**100 € À PLUS DE 700 €**  
par rentrée selon la formation, l'université/l'école et l'année d'études.

### ONDOTOLOGIE



### MÉDECINE



**300€ PAR SEMESTRE**

de la 4e à 5e année, pour réviser les collèges nécessaires à la révision du concours de la 6e année



**DROIT**  
**350€ PAR AN**

350€ par an nécessaires pour l'achat des Codes, manuels, fournitures et impressions.

Mais les dépenses ne s'arrêtent pas là, puisque la majorité des formations sont sélectives et mettent constamment les étudiant-es en compétition pour des postes, des stages ou un master, les poussant à dépenser dans des prépas et des formations qualifiantes qui pourraient peut-être les aider à se démarquer. Or ces prépas (ex : prépa médecine...), ces formations (ex : DU), ces examens diplômants (ex : TOEFL, TOEIC...) coûtent des **milliers d'euros en plus** aux étudiant•es qui ne sont même pas sûre de pouvoir se démarquer grâce à ces plus.

# 2

## LE SYSTÈME ACTUEL DES BOURSES POSE LES OBSTACLES DU PARCOURS DU COMBATTANT



## FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE BOURSE

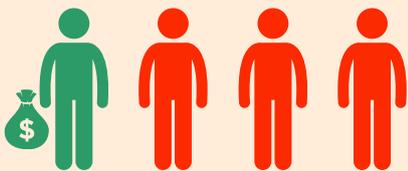
PRÉAMBULE

ACTUEL

Les bourses sur critères sociaux sont les principales aides de l'État destinées aux étudiant•es, elles sont distribuées par l'intermédiaire du réseau des œuvres. Celles-ci sont réparties en 8 échelons allant du 0bis au 7, de 145,4€ à 633,5€. **L'échelon maximal n'atteignant que 45% du seuil de pauvreté.**

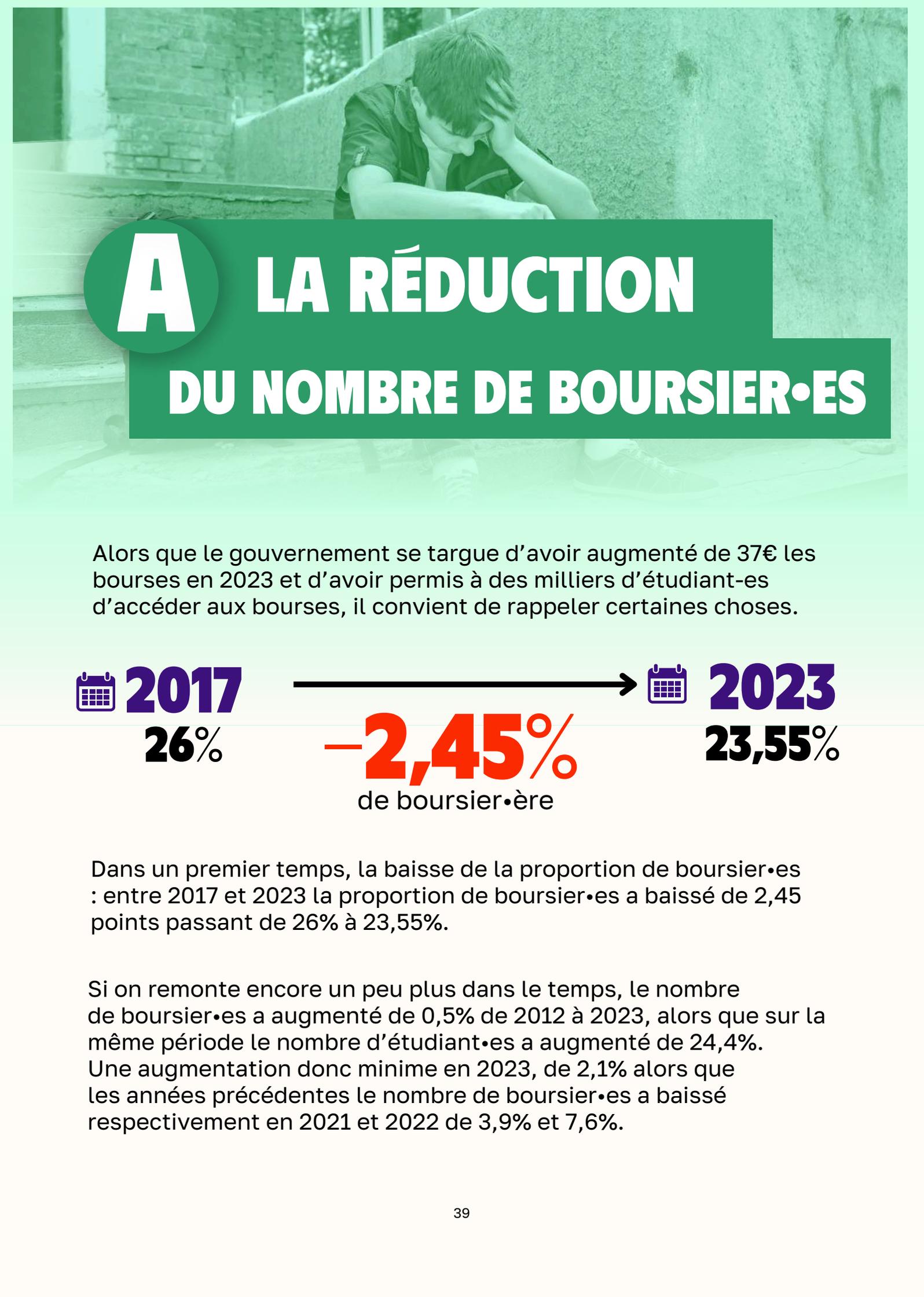
L'échelon de chaque étudiant•e est déterminé avec un système de points. Tout d'abord suivant les revenus des parents mais aussi la distance de leur foyer avec le lieu d'étude, la composition du foyer ou une situation de handicap.

Les bourses sont distribuées 10 mois par an, aujourd'hui les étudiant•es étranger•es en sont toujours exclu•es. **Le système actuel est confronté à de nombreuses limites qu'il convient de détailler.**



**1 ÉTUDIANT•E SUR 4**

a accès à la bourse actuellement



# A

# LA RÉDUCTION

# DU NOMBRE DE BOURSIER•ES

Alors que le gouvernement se targue d'avoir augmenté de 37€ les bourses en 2023 et d'avoir permis à des milliers d'étudiant-es d'accéder aux bourses, il convient de rappeler certaines choses.

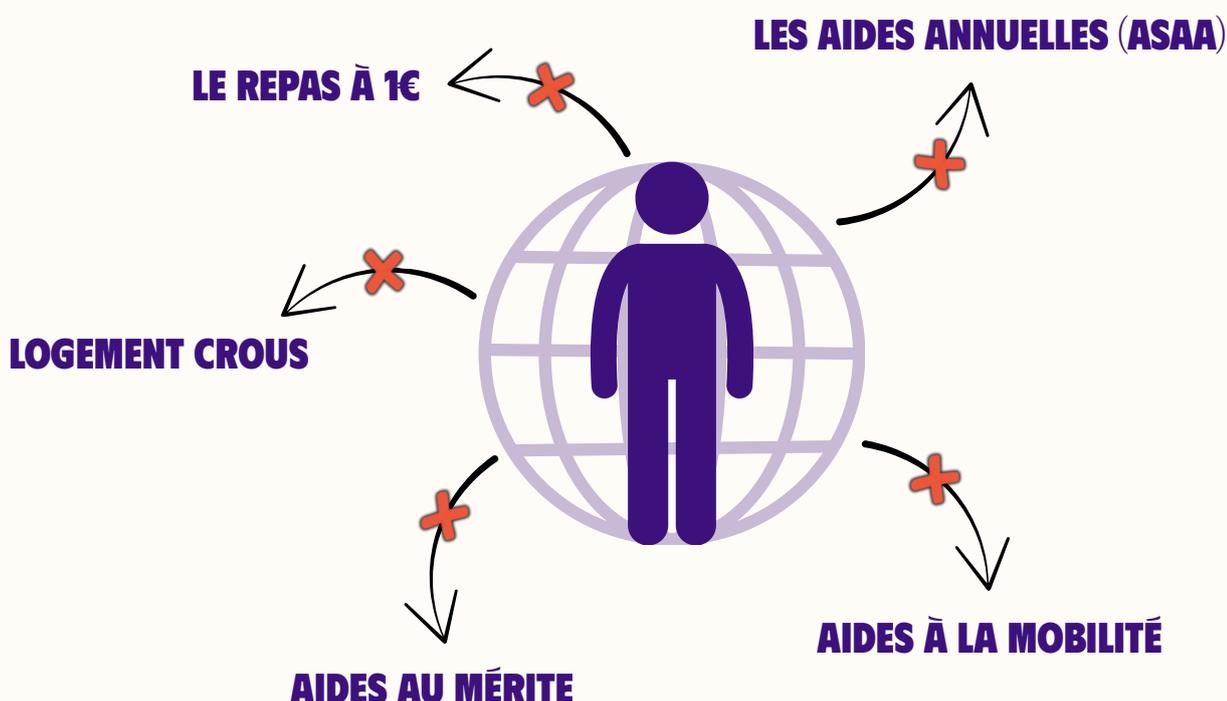


Dans un premier temps, la baisse de la proportion de boursier•es : entre 2017 et 2023 la proportion de boursier•es a baissé de 2,45 points passant de 26% à 23,55%.

Si on remonte encore un peu plus dans le temps, le nombre de boursier•es a augmenté de 0,5% de 2012 à 2023, alors que sur la même période le nombre d'étudiant•es a augmenté de 24,4%. Une augmentation donc minime en 2023, de 2,1% alors que les années précédentes le nombre de boursier•es a baissé respectivement en 2021 et 2022 de 3,9% et 7,6%.

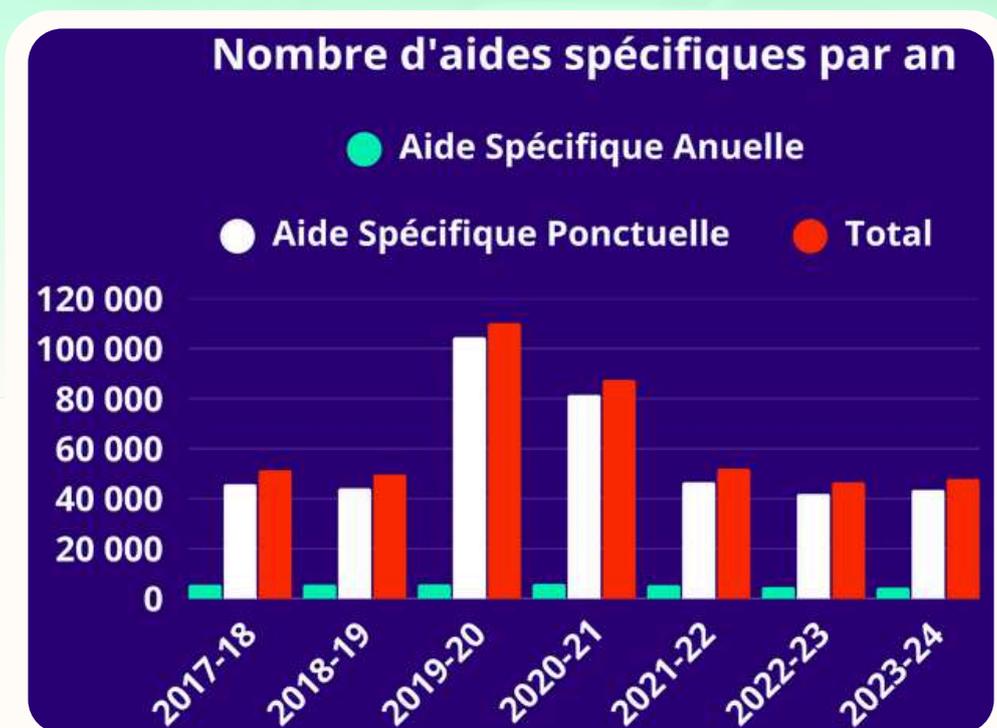
En cause, entre autres, un gel des plafonds de revenu pour accéder aux échelons de la bourse depuis 2012, dégelé l'espace d'un instant en 2023 pour ne plus l'être depuis. En effet, **l'inflation n'a pas stagné, et avec elle le SMIC qui a augmenté de 28,9% entre 2012 et 2025.**

Ainsi, c'est des milliers d'étudiant-es qui sont progressivement sorti du système de bourse ou qui n'y sont pas rentré du fait **des plafonds de revenu inadéquat et incohérent** alors même que des milliers d'étudiant-es faisant face à l'inflation dans leurs dépenses du quotidien sans que leur famille puisse compenser le manque à gagner de l'absence de bourse avec l'augmentation à la marge du SMIC et des salaires.

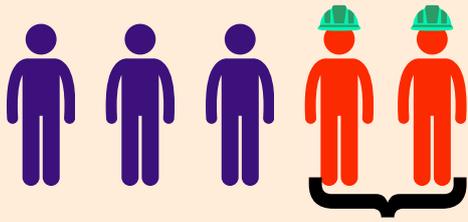


De plus, le système actuel de bourse **exclut les étudiant-es internationaux-ales** mais aussi toutes les aides qui y sont liées : les aides annuelles (ASAA), aides à la mobilité, aides au mérite, ... mais également les aides indirectes : le repas à 1€ (à moins d'en faire la demande via dossier, avec un taux important de non-recours) mais aussi la non-possibilité d'obtenir un logement CROUS lors de la phase principale d'attribution des logements, **la préférence nationale est déjà là !**

# B IL NE RÉPOND PAS À LA PRÉCARITÉ



**Le système de bourses actuel est inefficace.** Les aides accordées aux étudiant•es sont trop faibles aujourd’hui et ne permettent pas de subvenir aux besoins de chacun•e. Ainsi en 2023-2024, parmi les **679 000 étudiant•es percevant une bourse sur critères sociaux, 10 190 étudiant•es ont obtenu une aide supplémentaire de l’État avec l’aide spécifique ponctuelle.** Cette donnée est d’autant plus alarmante que les aides spécifiques ponctuelles sont attribuées seulement en cas de très grande précarité d’un•e étudiant•e. Le système de bourse couvre donc inefficacement la population étudiante concernée.



## 2 ÉTUDIANT·E SUR 5

sont salarié·es en parallèle de leurs études

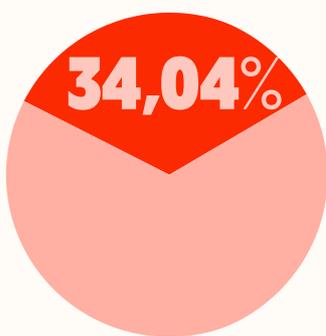


## DONT 1 SUR 3

est boursier·ères

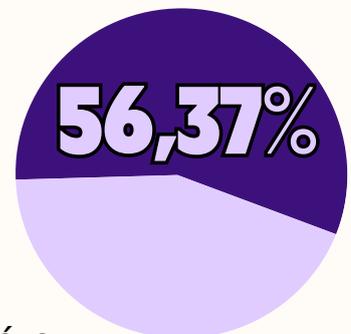
De plus, le système de bourses est **insuffisant**, alors que seulement un tiers des étudiant·es sont boursier·ères, 44% de l'ensemble des étudiant·es sont salarié·es en parallèle de leurs études. Parmi ce groupe, 30% sont boursier·ères, il est alors clair que le salariat touche les étudiant·es boursier·ères et non boursier·ères.

Ceci démontre que le système de bourse est inefficace car il ne subvient pas aux besoins de toute personne en ayant la nécessité mais aussi insuffisant car les boursiers n'ont pas une bourse suffisante pour subvenir à leurs besoins. Sans cette activité salariée les étudiant·es concerné·es ne pourraient pas financer leurs études. **Mais c'est bien cette activité qui met à mal leur réussite.** Un·e étudiant·e non-salarié·e en parallèle de ses études réussit donc 60% plus qu'une personne salariée.

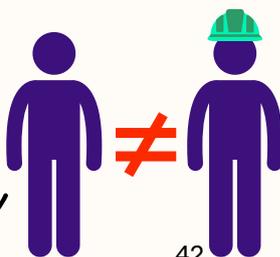


des étudiant·es travaillant régulièrement au cours de l'année **valident leur année**

des étudiant·es **non-salarié·es** la valident



n'est pas  
salarié·e



est salarié·e

**+60%**  
de réussite

Enfin, la crise sanitaire a mis en lumière une jeunesse contrainte de se rendre à des distributions alimentaires pour subvenir à ses besoins les plus primaires. L'inflation galopante sur les prix alimentaires que nous connaissons n'améliore en rien cette situation déjà dramatique et pousse nos syndicats à organiser toujours plus de distributions de produits de première nécessité pour pallier l'abandon de l'Etat. **Pour rappel, 29,5% des étudiant·es sont dans une situation de pauvreté monétaire et vivent actuellement sous le seuil de pauvreté.**



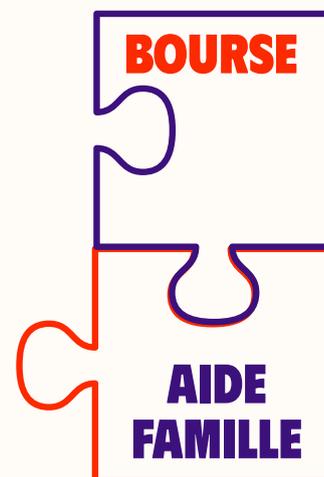
**UN SYSTÈME**

**INFANTILISANT**

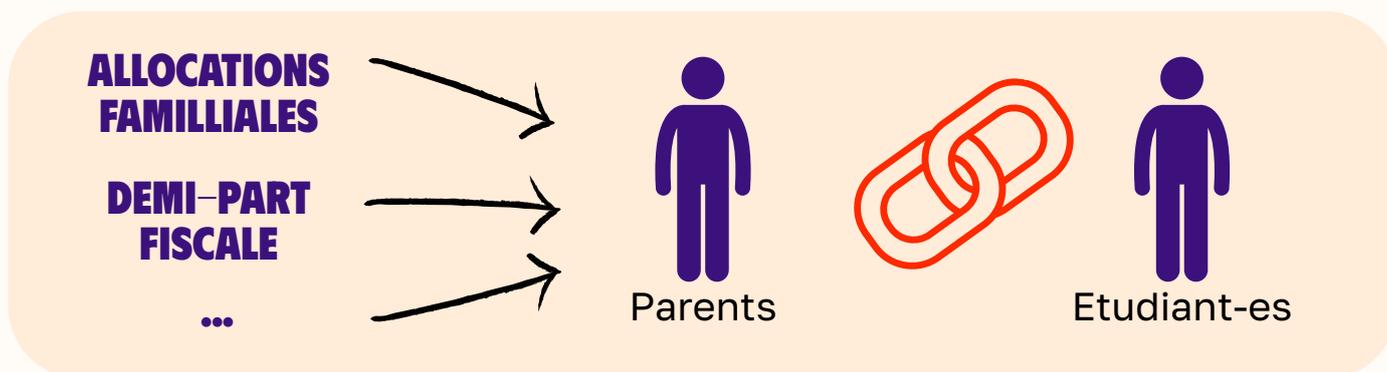
**QUI ÉCHOUE À ÉMANCIPER  
LES ÉTUDIANT·ES**

# UN SYSTÈME INFANTILISANT

Pensé dans un contexte ne connaissant que très peu d'étudiant-es provenant majoritairement de famille favorisées, **le système de bourses se voit comme un complément aux aides versées par la famille.**



En basant le calcul des aides sur les revenus des parents, ou en versant les aides aux familles et non aux étudiant-es (allocations familiales, demi-part fiscale, ...), **on renforce leur dépendance à la famille.**



**L'étudiant-e n'est donc pas reconnu comme le-a jeune travailleur-se intellectuel-le qu'il ou elle est** mais comme un-e grand-e enfant à la charge de la famille, qu'importe qu'il ou elle soit majeur-e, qu'il ou elle soit citoyen-ne à part entière, qu'il ou elle soit justiciable, qu'il ou elle puisse se marier etc. Sauf si l'on est prêt à attaquer ses parents en justice, il est quasiment impossible de justifier son indépendance. **Ce système ne tient pas non plus compte des étudiant-es en situation de rupture familiale, et ne base pas son calcul sur la situation réelle des étudiant-es.**

# LE SYSTÈME DE BOURSE ACTUEL NE RÉPOND PAS

## À L'ENJEU ACTUEL D'ÉMANCIPER LA JEUNESSE.

Voici 6 profils type d'étudiant•es construits sur la base de chiffres documentés.

Car c'est bien comme cela que sont construits les chiffres chaque été : une moyenne de profils types mis bout à bout, or **ce qu'on a choisit de faire ici c'est de les regarder à la loupe, non pas pour les individualiser mais pour expliciter un système de bourse qui échoue à protéger la jeunesse dans son ensemble et à lui permettre de s'émanciper.** Chacune de ces situations montre une chose : boursier•ère ou non, lieux d'étude, nationalité, établissement, ... il y a un des conditions matérielles d'existence communes aux étudiant•es :

**44%**

**D'ENTRE ELLEUX SONT CONTRAINT•ES DE SE SALARIER PENDANT LEURS ÉTUDES**

**28%**

**DÉCLARENT AVOIR BESOIN DE L'AIDE ALIMENTAIRE ET 9% EN BÉNÉFICIER**

**33%**

**DÉCLARENT RENONCER À DES SOINS POUR DES RAISONS FINANCIÈRES**

Ne pas seulement regarder une moyenne de profils permet également de **mettre au jour des situations symptomatique de l'absurdité et de l'inefficacité du système de bourse actuelle et de tous ses angles morts : étudiant•es ultramarin•es, étudiant•e sur l'hexagone, étudiant•es en rupture familiale (ne recevant pas d'aide familiale), étudiant•e internationaux•ale,...** Ce que l'on a devant nos yeux, c'est une systématisation de la précarité à laquelle il faut répondre par un revenu d'autonomie qui permet d'adresser cela et permet **d'affirmer l'indépendance financière et familiale (la première permettant la seconde), le droit à l'alimentation saine, au loisir et à la culture, au repos.**

# MATTHIEU

## TÉMOIGNAGE

### Etudiant en L1 droit, habite à Caen

J'habite à Rennes, où je voulais faire ma licence de droit, mais j'étais très loin sur la liste d'attente, là où j'ai été accepté à Caen, j'avais peur de laisser passer l'opportunité ou de mal appuyer sur un bouton et de perdre mon seul vœux accepté, alors j'ai accepté et me voilà à Caen alors que je n'avais pas spécifiquement prévu d'avoir à payer un loyer chaque mois, mes parents ne pouvant me soutenir financièrement autant qu'ils le veulent. Je me retrouve donc à payer un loyer et les transports pour rentrer chez moi quelques week-ends. Même si j'adore mon indépendance, je ne pensais pas qu'il y aurait autant de frais, pour l'instant j'ai tenu sans me salarier car je voulais consacrer tout mon temps à mes études, la première année est déjà assez dure comme ça ... mais je vais peut-être devoir le faire

## RECETTES

Bourse : **216€**

APL : **248€**

Aide familiale : **300€**

**TOTAL : 774€**

## DÉPENSES MENSUELLES

Loyer : **429€**

Assurance habitation **11,9€**

Energies et charges **52€**

Télécommunication **18€**

Transport en commun **28€**

Hygiène et santé **10€**

Mutuelle santé **11,2€**

Dépenses diverses **50€**

Alimentation **116€**

TGV, TER **76€**

**TOTAL : 802,1€**

**RESTE A VIVRE -28,1€**

# DÉPENSES À L'ARRIVÉE EN L1

Dépôt de garantie **429€**

Achat ordinateur **400€**

Achat de livres **100€**

Médicaments de base **22€**

Installation Internet **25€**

Ouverture compteur électrique gaz **50€**

Ouverture compteur d'eau **35€**

Achat de petit électroménager **225€**

Achat de meubles divers **300€**

**TOTAL lissé sur 12 mois 130€/MOIS**

**TOTAL DÉPENSES EN  
L1 / MOIS**

**931,7€/MOIS**

**TOTAL DÉPENSES EN  
L1 / AN**

**11180,4€/AN**

**TOTAL Recettes-Dépenses L1**

**-167,7€**

Matthieu est donc obligé de trouver un moyen d'obtenir 30€ par mois : avoir recours à l'aide alimentaire, ne pas rentrer chez lui, faire un prêt étudiant, solliciter l'aide de pairs...

## TÉMOIGNAGE

### Étudiante en L3 Lettre moderne, habite à Paris

En vrai, je savais que Paris c'était cher, c'est pour ça que j'ai pris un prêt étudiant, de toute façon j'avais pas le choix puisque je n'ai pas la bourse puisque mon père a eu le malheur d'avoir eu une prime l'année dernière mais entre temps a été poussé à la démission donc cette année c'est vraiment compliqué pour eux.

Ils me donnent 50€ par mois mais je veux pas leur faire peser mes études donc j'ai pris un prêt étudiant de 10 000€, que je rembourse chaque mois pendant 3 ans à hauteur de 280€, pour être sûre pouvoir le faire j'ai trouvé un job à l'université à la BU, j'aime bien ça me permet de réviser mes cours en même temps, juste je sais pas comment je vais faire avec mon stage (de moins de 8 semaines) ... je l'ai trouvé, c'est vraiment le stage de mes rêves mais c'est à Orléans. Je vais devoir déménager, c'est une grosse source d'angoisse parce j'ai peur de revivre le calvaire que j'ai vécu pour trouver mon logement à Paris où j'enchainais les appartements, j'ai fini par en trouver un quand j'ai pas mis mon nom de famille en avant ...

## RECETTES

Bourse : **0€**

APL : **130€**

Aide familiale : **50€**

Salariat : **650€**

Prêt étudiant\* : **277€**

**TOTAL : 1 107€**

## DÉPENSES MENSUELLES

Loyer : **875€**

Assurance habitation : **16,5€**

Energies et charges : **88€**

Télécommunication : **21€**

Transport en commun : **88€**

Hygiène et santé : **30€**

Mutuelle santé : **0€**

Dépenses diverses : **11,2€**

Alimentation : **210€**

Remb. prêt étudiant : **280€**

**TOTAL : 1608,4€**

**RESTE A VIVRE : -501,4€**

<b>DÉPENSES DÉBUT D'ANNÉE</b>	
<b>Frais inscription</b>	<b>178€</b>
<b>CVEC</b>	<b>105€</b>
<b>Achat de livres</b>	<b>60€</b>
<b>Médicaments de base</b>	<b>26€</b>
<b>TOTAL lissé sur 12 mois</b>	<b>31€/MOIS</b>
<b>TOTAL DÉPENSES/ MOIS</b>	<b>1639,32€/MOIS</b>
<b>TOTAL DÉPENSES EN / AN</b>	<b>19 671,8€/AN</b>
<b>TOTAL Recettes-Dépenses L1</b>	<b>-532,32€</b>

# ABDOULAYE

## TÉMOIGNAGE

### Etudiant en M1 Lettre, habite à Strasbourg

C'est vraiment une très mauvaise surprise d'accepter le vœu que tu voulais et de découvrir juste après l'avoir validé que tu dois payer 16 fois plus cher que les étudiant-es européen-nes parce que l'université en question n'était pas foutue de mettre à jour leur page dédiée aux droits d'inscription. Ça a engendré énormément d'angoisse et de stress de devoir payer autant, dès le début d'année, j'ai plus d'argent pour le reste de l'année, j'ai pris un job été, payé au black car j'ai pas trouvé mieux dans l'urgence.

## RECETTES

Salariat étudiant **603€**

APL : **178€**

**TOTAL : 781€**

## DÉPENSES MENSUELLES

Loyer (9m2) : **318€**  
Résidence P. Appel

Assurance habitation **8€**

Télécommunication **14€**

Transport en commun **28€**

Loisir **30€**

Hygiène et santé **10€**

Mutuelle santé **1€**

Dépenses diverses **11,2€**

Alimentation (hors CROUS) **125€**

**TOTAL :**

**594€**

**RESTE A VIVRE**

**187€**

# DÉPENSES DE DÉBUT D'ANNÉE

Dépôt de garantie **318€**

Transport arrivée **1452€**

Frais d'inscription **3941€\***

CVEC **108€**

Obtention d'un VISA étudiant\* **99€**

Achat de petit électroménager **75€**

Achat de meubles divers **20€**

**TOTAL lissé sur 12 mois 502,9€/MOIS**

**TOTAL DÉPENSES EN  
L1 / MOIS**

**1096,9€/MOIS**

**TOTAL DÉPENSES EN  
L1 / AN**

**13 163€/AN**

**TOTAL Recettes-Dépenses L1**

**-315,9€**

**\*du fait de l'application du décret Bienvenue en France à l'Unistra**

**\*à noter : la nécessité d'attester d'être en possession de **8700€** sur son compte en banque pour obtenir un VISA**

# JADE

## TÉMOIGNAGE



**Etudiante en L2 physique, habite à Bordeaux**

Je rentre 2 fois par an chez ma famille, en Martinique, pendant le mois d'août et pour Noël, même si je prend mes billets en avance ça me fait quand même un budget de plus de 3 500€ par an car j'ai pas réussi à avoir le passeport mobilité étude, donc j'économise toute l'année pour ça, en grignotant sur mon budget sortie, entre ami-es et en solo, ça me manque un peu mais si c'est le prix à payer pour revoir ma famille au moins 2 fois par an, je le fais ...

### RECETTES

Bourse : **551€**

APL : **218€**

Aide  
familiale **100€**

**TOTAL : 869€**

### DÉPENSES MENSUELLES

Loyer : **414€**

Assurance  
habitation **10€**

Télécomm-  
unication **16€**

Transport **205€\***

Energies et  
charges **67€**

Hygiène  
et santé **60€**

Mutuelle  
santé **16€**

Dépenses  
diverses **11,2€**

Alimentation  
(hors CROUS) **95€**

Repas CROUS **26€**

**TOTAL :**

**909€**

**RESTE A VIVRE -40€**

**\*Au moins de 2000€ de transport pour rentrer en Martinique, lissé sur l'année + coût des transports en commun**

# DÉPENSES DE DÉBUT D'ANNÉE

Dépôt de garantie **414€**

Transport arrivée **1406€**

Médicaments de base **22€**

**TOTAL lissé sur 12 mois 153,5€/MOIS**

**TOTAL DÉPENSES EN  
L1 / MOIS**

**1062,5€/MOIS**

**TOTAL DÉPENSES EN  
L1 / AN**

**12750€/AN**

**TOTAL Recettes-Dépenses L1**

**-193,5€**

# TÉMOIGNAGE



# QUENTIN

## Étudiant en médecine en Montpellier

C'est pas exactement les études que je voulais faire, je voulais faire des études de psychologie mais pour mes parents il ne s'agit pas d'études sérieuses et viable donc il n'était pas question de financer cela, puisque dans la famille on est médecin de père en fils. C'était médecine ou rien, j'ai plié et donc pour l'instant je vis chez eux, je fais les aller-retours quotidiennement depuis Gignac, c'est assez pratique financièrement, mais au niveau de la gestion de l'emploi du temps et de mon indépendance c'est pas optimale : j'ai constamment mes parents sur le dos, si j'ai le malheur de ramener des copains ou pire une copine j'ai des remarques incessantes sur la constance qu'il faut avoir dans ses études.

## RECETTES

Aide familiale **450€**

**TOTAL : 450€**

## DÉPENSES MENSUELLES

Loyer : **0€**

Loisir **25€**

Assurance voiture **48€**

Parking : **17,91€**

Essence : **109,2€**

Alimentation : **104€**

**TOTAL :**

**304,11€**

**RESTE A VIVRE 145,89€**

## DÉPENSES DE DÉBUT D'ANNÉE

Achat livre

**470€**

**TOTAL lissé sur 12 mois**

**39€/MOIS**

**TOTAL DÉPENSES/ MOIS**

**343,3€/MOIS**

**TOTAL DÉPENSES /AN**

**4119,32€/AN**

**TOTAL Recettes-Dépenses L1**

**106,72€**

# ULYSSE

## TÉMOIGNAGE

Étudiant à l'EM Lyon, en alternance.

Je vis un vrai calvaire dans mon alternance, je tiens parce que sans ça je peux pas payer l'école, là heureusement que c'est l'entreprise qui paient mais à côté de ça j'ai quand même l'impression qu'il se passe des choses pas très légales : on me demande d'encadrer d'autres alternants, on me rajoute des missions qui n'ont pas été vu en amont au moment de la signature du contrat, on me refuse les tickets resto, ... sans CDI à la fin, mais bon je sers les dents car au moins je ne paie pas les frais d'inscription. Mais bon, à côté de ça il y a quand même des frais à sortir.

### RECETTES

Aide  
familiale **400€**

APL : **196€**

Salariat  
(alternance) : **774,77€**

**TOTAL : 1370,77€**

### DÉPENSES MENSUELLES

Loyer : **702€**

Assurance  
habitation **9,8€**

Assurance  
voiture : **42€**

Transport  
en commun **10,5€**

Loisir **32€**

Mutuelle  
santé: **14,6€**

Alimentation : **220€**

TGV, TER:\* **260€**

**TOTAL :**

**1290,9€**

**RESTE A VIVRE 79,87€**

Lyon - Le Havre (domicile familiale)\*

# DÉPENSES DE DÉBUT D'ANNÉE

**Trousse de secours (médicament de base ) 25€**

**CVEC 105€**

**Frais d'inscription 0€\***

**TOTAL lissé sur 12 mois 10,83€/MOIS**

**TOTAL DÉPENSES EN  
L1 / MOIS**

**1 301,73€/MOIS**

**TOTAL DÉPENSES EN  
L1 / AN**

**15 621€/AN**

**TOTAL Recettes-Dépenses L1**

**69,04€**

**\*à noter : coût de l'année initialement = 21 400€ (pris en charge par l'entreprise en cas d'alternance)**

3

# RÉPONDRE À LA PRÉCARITÉ PAR LA MISE EN PROTECTION SOCIALE DE LA JEUNESSE VIA LE REVENU D'AUTONOMIE





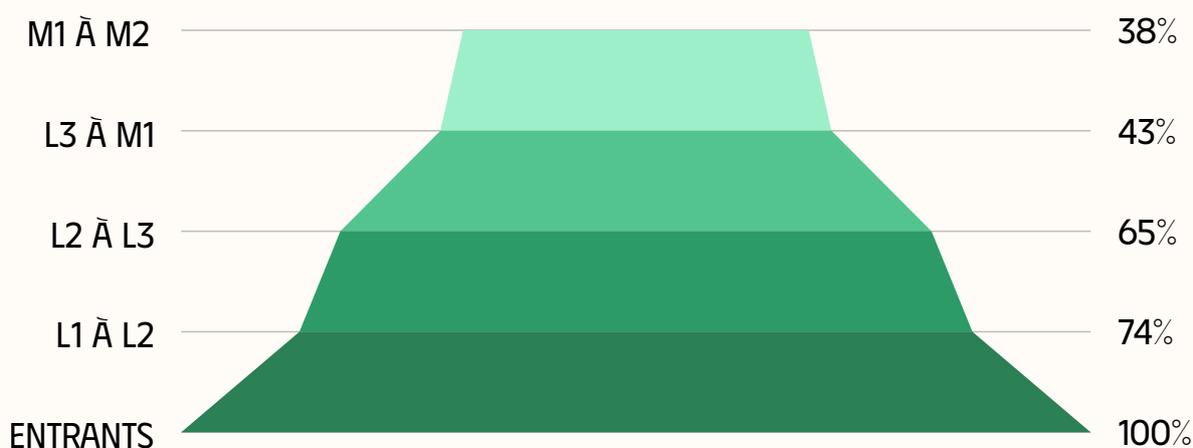
## **A** L'URGENCE D'UN REVENU D'AUTONOMIE UNIVERSEL

Pour toutes les raisons développées précédemment, **le système de bourses tel qu'il existe aujourd'hui a prouvé ses limites et son inefficacité face à une précarité étudiante grandissante.**

En plus d'être défaillant, le système par échelon actuel n'est pas proportionnel, ce qui lui confère un caractère arbitraire et donc inégalitaire. **Plus de la moitié des étudiant-es sont réparti-es dans les 3 premiers échelons.** Les bourses sur critères sociaux ont été réformées par à-coups, tendant progressivement vers une augmentation des bourses et du nombre de boursier•es sans pourtant réussir à endiguer la précarité étudiante.

Les jeunes sont coincé•es entre précarité des petits boulots et dépendance vis-à-vis de la famille au détriment de leur réussite et de leur autonomie.

## NOMBRE D'ÉTUDIANT•ES SORTANT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR À CHAQUE NIVEAU



Sorti•es de la scolarité obligatoire, les jeunes sont lâché•es dans l'enseignement supérieur (pour celles et ceux qui y vont) et/ou enchaînent une période de précarité et d'obstacles divers et variés, un véritable **parcours du combattant**.

Ce parcours du combattant se matérialise dans **le taux d'échec au cours du parcours d'études**, tout d'abord de l'ensemble des étudiant•es mais en particuliers de certains étudiant•es.



**X 3**

Enfants de cadres



Enfants d'ouvriers

Ainsi, **les enfants d'ouvrier•es sont davantage exposé•es à l'échec**. Le service public de l'enseignement supérieur rompt ainsi avec sa mission principale : il ne laisse pas les mêmes chances de réussite à tous•tes.

**LES ENFANTS DE CADRES SONT 3 FOIS PLUS NOMBREUX QUE LES ENFANTS D'OUVRIER•ES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.**

Le taux d'échec des enfants d'ouvrier•es étant largement supérieur à la moyenne, le service public de l'enseignement supérieur échoue dans sa mission de conférer les mêmes conditions de réussite à tous•tes les jeunes. Contrairement aux salarié•es, aux retraité•es, aux chômeur•euses ou autres populations, les jeunes sont les seul•es à ne pas être reconnu•es en tant que tel•les dans la société.

Les étudiant•es sont coincé•es entre deux âges de la vie, à la fois jeunes adultes censé•es être indépendants, à la fois rattachés au foyer familial pour gérer les dépenses, pour obtenir des aides dont la bourse. **En fin de compte, iels ne sont pas indépendant•es, et ne disposent d'aucun statut protecteur.**



**Concrètement, malgré les dépenses obligatoires des étudiant•es, aucun dispositif à la hauteur n'est mis en place pour mettre en protection sociale toute une catégorie de la population.**

Enfin, l'enseignement supérieur ne doit pas être considéré comme un investissement financier de la part de l'étudiant•e. Il est nécessaire que l'État prenne en charge les aides sociales et allocations destinées aux étudiant•es dans le sens d'un système par répartition, comme celui des retraites, plutôt que d'un système par capitalisation.

## **L'UNION ÉTUDIANTE REVENDIQUE**

**Un revenu d'autonomie universel basé sur la solidarité intergénérationnelle et qui soit financé par tous•tes, consacrant ainsi la prise en charge d'un nouvel âge de la vie, la jeunesse.**

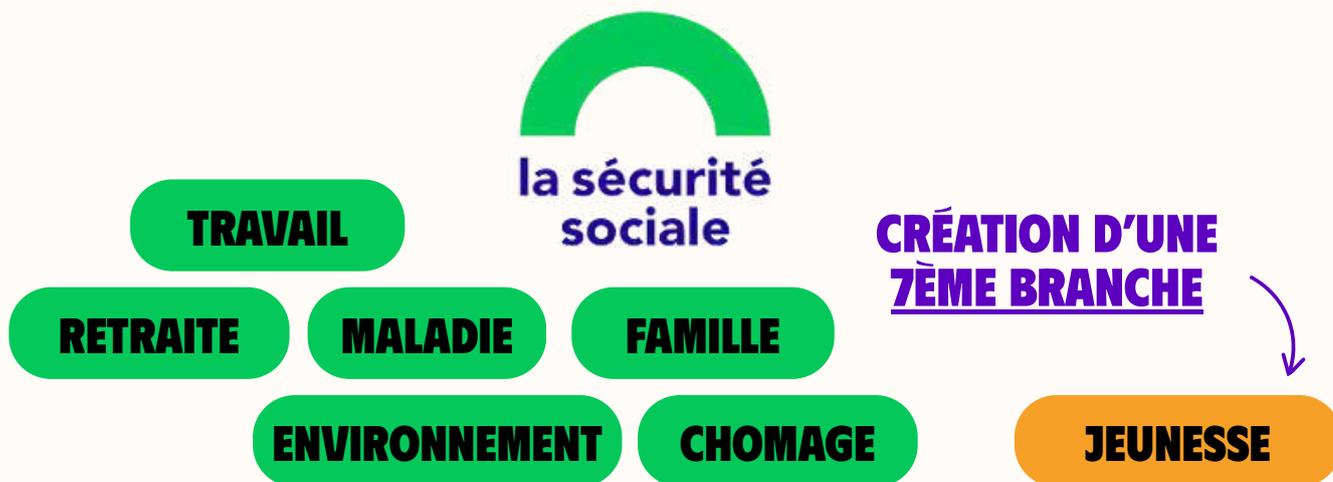
A contrario, **nous nous opposons à un système emprunté aux régimes libéraux où l'on retrouve des financements d'études supérieures par prêts et une hausse généralisée des frais d'inscription qui n'aurait pour effet qu'un creusement des inégalités** comme celui que nous constatons aujourd'hui.

## TÉMOIGNAGE



“Mon Master 2 actuel ne me plaît pas, je sais que ce n’est pas ce que je veux faire. Mes profs m’ont conseillés de candidater dans un nouveau M2, en accord avec mon projet professionnel. Malheureusement, mon prêt étudiant ne me le permet pas... Si je ne travaille pas dès septembre pour rembourser mes mensualités je ne pourrais pas survivre...”.

La mise en protection sociale nécessite premièrement et impérativement la création d’une nouvelle branche de la Sécurité sociale, afin de répondre aux enjeux sociaux spécifiques à la jeunesse et de percevoir les financements du revenu d'autonomie.



La protection sociale de la jeunesse ne peut se faire qu’à travers **une rémunération inhérente à ce nouvel âge de la vie** et donc par un revenu d'autonomie, comme allocation universelle à destination des étudiant•es – y compris des étudiant•es étranger•ères réalisant leurs études en France.

Celui-ci permet de donner les mêmes moyens financiers à tous·tes, de se **développer intellectuellement, de s'épanouir et d'assurer l'autonomie de chacun·e et ainsi son émancipation**, intellectuelle donc, mais également financière et culturelle.

Le revenu d'autonomie, universel, permet tout d'abord aux étudiant·es l'accès à des ressources financières tout au long de l'année, sans avoir besoin de se salarier l'été pour payer leur logement, leurs charges courantes ou pour se nourrir.

**1288 € / MOIS : ÉTUDIER SANS ÊTRE PAUVRE**

Il permet de **rompre avec un système infantilisant**, ne prenant pas en compte l'étudiant·e comme adulte à part entière et le·a mettant de fait dans une situation de dépendance à sa famille.

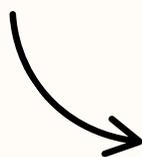
Alors que l'accès à l'enseignement supérieur est aujourd'hui déterminé par les origines sociales de l'étudiant·e, avec une moindre proportion d'enfants issu·es des classes populaires, il paraît nécessaire de **garantir l'émancipation de chacun·e**.

Cette autonomie serait ainsi corrélée à des choix d'orientation plus libres pour l'étudiant·e, éloignés du carcan familial de ce dernier.

De ce fait, garantir une rémunération à chaque jeune permet de reconnaître son autonomie et son projet de formation, loin de toute idée de minimum social qui ne serait guère suffisant et ne considérerait pas l'étudiant·e socialement. Il convient ici de reconnaître l'étudiant·e comme **travailleur·se intellectuel·le et en formation**.

# 57 928

**c'est le nombre de lycéen·es qui n'ont pas pu accéder à l'enseignement supérieur pour des raisons financières\***



## 9%

des lycéen·es qui sont privé·es de continuer des études

**AVEC LA MISE EN PLACE D'UN REVENU D'AUTONOMIE CELA N'ARRIVERAIT PAS !**

\*estimation de l'Union Etudiante sur la base des chiffres du SIES 2025 et les données Parcoursup

# **B** LE REVENU D'AUTONOMIE : D'AUTRES L'ONT FAIT FAISONS MIEUX !

En quoi un revenu d'autonomie aurait-il des effets positifs sur la généralisation de l'accès à l'enseignement supérieur, la lutte contre les inégalités sociales et contre la précarité étudiante ?  
**Nous avons pour cela étudié les effets des différentes politiques sociales.**

## **1 • LES SYSTÈMES DE PRÊT ENTRAÎNENT UNE SÉLECTION SOCIALE DANS L'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DES INÉGALITÉS SOCIALES ENTRE JEUNES DE DIFFÉRENTS MILIEUX**

Si l'Union Étudiante revendique une aide sociale universelle et non calculée sur la situation familiale, celle-ci ne doit aucunement prendre la forme de prêts étudiants qui considèrent l'étudiant·e comme ne produisant aucune valeur présente, mais uniquement comme un investissement dans le futur.

**L'Union Étudiante considère que les étudiant·es sont des travailleur·euses intellectuel·les.**

De plus, les systèmes de prêts sont fondamentalement inégalitaires et favorisent les jeunes de milieux les plus riches qui savent pouvoir rembourser la dette et qui ont besoin d'un moins grand prêt au détriment des jeunes de milieux modestes pour qui c'est une véritable pression et pour qui les prêts seraient plus importants.

**Si nous voulons que toute une classe d'âge puisse réellement avoir accès aux études supérieures et soit en capacité de les terminer dans des conditions dignes, alors nous devons nous opposer aux systèmes de prêt, par essence élitistes.**



## L'EXEMPLE DU ROYAUME-UNI

### LE SYSTÈME QUI FAVORISE LES INÉGALITÉS

L'exemple du Royaume-Uni est criant pour illustrer les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur dans un système reposant sur les prêts étudiants.

**Au Royaume-Uni, l'enseignement supérieur s'est progressivement transformé en un système où les prêts sont la principale ressource des étudiant•es pour financer leurs études, qu'il s'agisse des frais d'inscription très élevés ou du coût de la vie.**

Ce système, appelé student finance (Aurélien Casta, 2016) s'est progressivement généralisé à partir de 1987 sur la base de discours qui considèrent que la seule valeur que produit un•e étudiant•e est la valeur qu'il produit après ses études. Les prêts étudiants sont donc considérés comme un investissement pour la production de valeur capitaliste future. Ce système crée de fortes inégalités sociales dans l'accès à l'enseignement supérieur.

Une enquête de Claire Callender et Geoff Mason, publiée dans *Annals of American Political and Social Science* en 2017 a montré que **la peur de s'endetter pour ses études désincite les catégories les plus modestes de la population à poursuivre dans l'enseignement supérieur.**

La probabilité qu'un jeune de classe supérieure veuille poursuivre ses études supérieures était plus élevée de 5,9 points de pourcentage que pour un•e étudiant•e de classe modeste en 2015.

Les jeunes de classes supérieures ont une probabilité de **16 points de pourcentage plus faible d'être averse à la dette que les classes populaires.**

Ce système pousse les jeunes de classe populaire à ne pas poursuivre des études supérieures à cause des coûts que représentent les études à l'inverse des classes supérieures.



## L'EXEMPLE DES ÉTATS-UNIS UN SYSTÈME AUSSI INÉGALITAIRE

L'exemple du système de prêt aux États-Unis est aussi criant et illustre de fortes inégalités sociales. Avec ce système, les jeunes de milieux populaires auraient besoin de prêts plus importants que les jeunes de milieux favorisés.

Toutefois, l'aversion à la dette, produite par la peur de s'endetter sans pouvoir la rembourser est plus élevée chez les classes populaires comme dit ci-dessus.

**Les jeunes de milieux populaires sont donc dans l'incapacité de financer leurs études comme il se doit et échouent à les terminer.**

La probabilité prédite de difficultés matérielles était plus faible pour les étudiant•es ayant complété leur diplôme (65%) que pour ceux ayant échoué à le terminer (83% de difficulté matérielle) alors même que ceux ayant complété leur diplôme avaient souvent fait un prêt supérieur (\$33 773) à ceux ne l'ayant pas terminé (\$20 399).

Ceux qui échouent leurs diplômes avaient aussi plus de probabilité d'être Noirs ( $\chi^2(1, 1546) = 7.13, p < 0.01$ ).

Enfin, ceux ayant des défauts de paiement avaient plus de probabilité d'avoir moins de revenu, d'avoir des difficultés financière et d'être Noir·es, **démontrant aussi le racisme structurel des systèmes de prêts étudiants.**

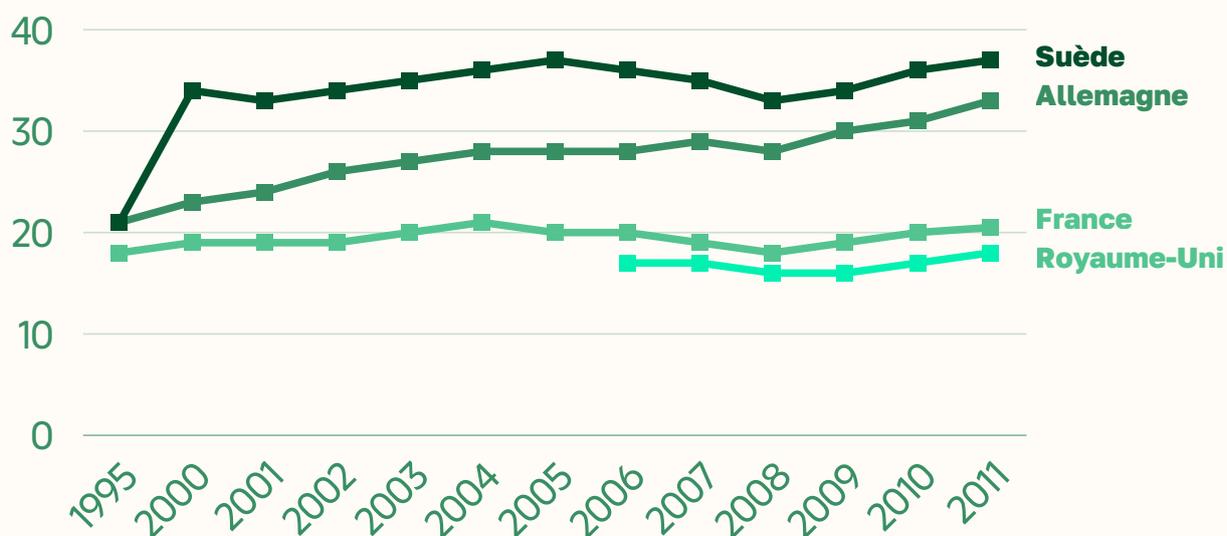
Avoir une dette étudiante expose également davantage aux difficultés financières, matérielles et de santé. **Les participants avec une dette étudiante avaient 51% de probabilité de plus d'expérimenter des difficultés matérielles et financières comparées à ceux sans dette étudiante.**

## 2 • LES SYSTÈMES D'AIDES UNIVERSELLES POUR LES ÉTUDIANT·ES EXISTENT DÉJÀ, EN SUÈDE OU AU DANEMARK PAR EXEMPLE.



### L'EXEMPLE DE LA SUÈDE UNE TENTATIVE DE MASSIFICATION

Le système suédois fonctionne sur une **universalisation des aides, celles-ci ne sont pas calculées sur le revenu des parents et permettent l'émancipation de la jeunesse.**



Évolution du taux de scolarisation des jeunes (20-29 ans), 1995-2011

Les bourses universelles ont ainsi été instaurées dès les années 60. Bien que le montant des bourses soit insuffisant et complété par des prêts qui possèdent donc les mêmes biais que ceux dénoncés ci-dessous, **l'exemple suédois montre la possibilité de créer une aide universelle.**

**L'objectif affiché était clairement celui de la massification de l'enseignement supérieur et l'entrée de jeunes de milieux plus défavorisés à l'Université, pour rompre avec l'élitisme en vogue.**

Cette universalisation des aides s'est accompagnée dans les années 90 par la fin du numerus clausus, permettant un accès à l'enseignement supérieur massif.



## L'EXEMPLE DU DANEMARK

### UNE BOURSE DE 914 €

Au Danemark, une bourse d'environ 914€ par mois a été instaurée pour tous les étudiant•es à partir de 1988, indépendamment de leur situation familiale, à condition d'avoir quitté leur domicile familial. Les autres ne remplissant pas cette condition peuvent bénéficier de bourses familiarisées, aux montants plus faibles (de 142€ à 394€ environ) calculées sur le revenu de leurs parents.

## 3 • LES LIMITES DES SYSTÈMES SUÉDOIS ET DANOIS ET COMMENT L'UNION ÉTUDIANTE Y RÉPOND

En Suède, les allocations universelles ne comptaient que pour 25% du total des aides accordées, et les prêts constituaient 75% des aides, constituant à certains moments un véritable frein à l'enseignement supérieur chez certain•es. Ces allocations ne sont pas non plus versées pendant l'été, alors même que nous avons vu que le parcours du combattant de l'étudiant•e s'y poursuit.

Le modèle suédois est aussi fondé sur l'objectif d'un investissement futur, qui voudrait que l'investissement sur la jeunesse serve des intérêts privés, l'innovation et la compétition commerciale internationale.

Au Danemark, le montant de 860€, bien que supérieur aux bourses maximum en France, **reste inférieur au seuil de pauvreté, si bien que la plupart des étudiant-es restent obligés de travailler.**

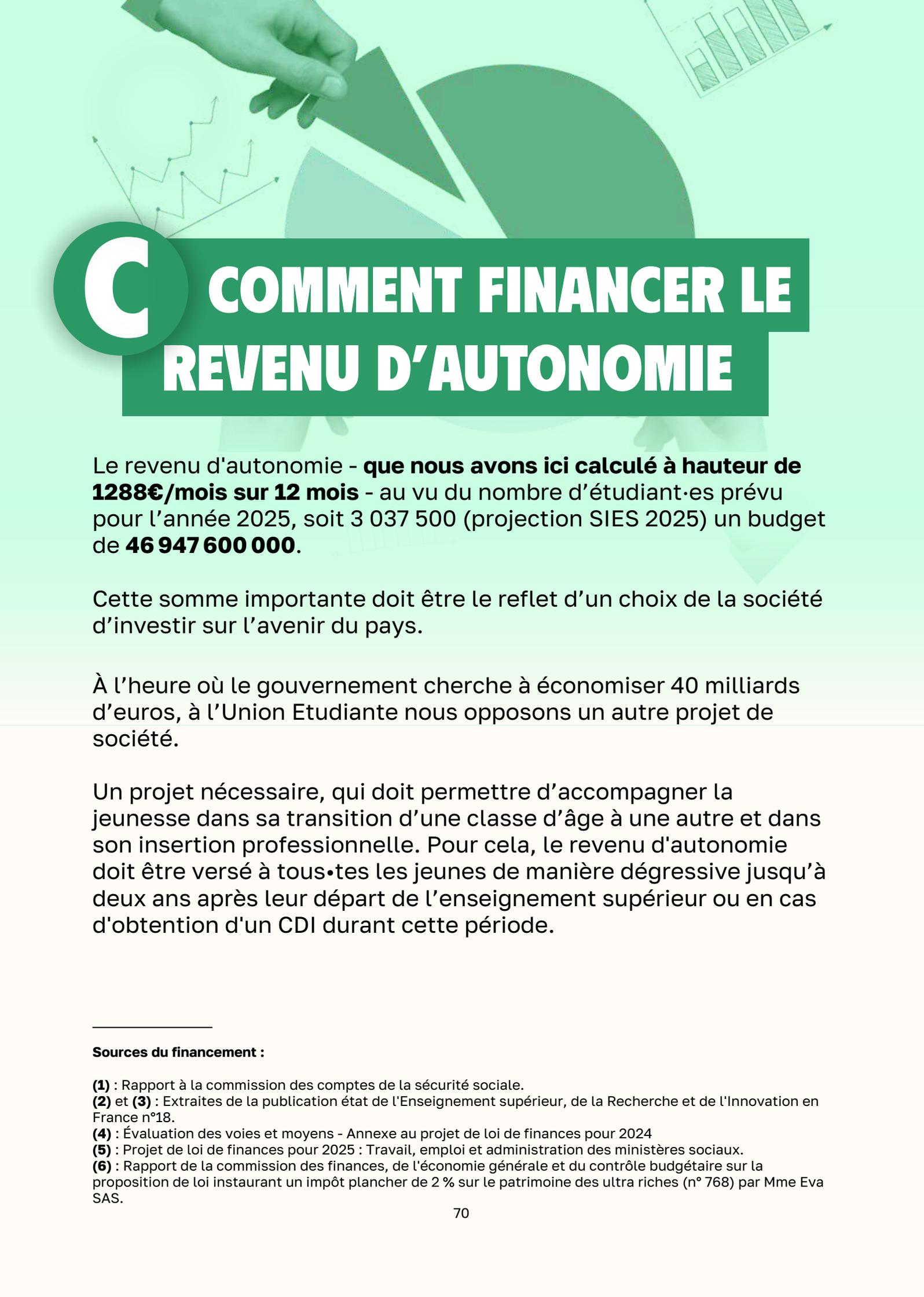
## **L'UNION ÉTUDIANTE PRÉVOIT**

Un système où le revenu d'autonomie ferait partie **d'une septième branche de la sécurité sociale**, créée pour répondre aux risques que rencontrent la Jeunesse.

**La protection sociale de la jeunesse ne peut se faire qu'à travers une rémunération inhérente à ce nouvel âge de la vie et donc par un revenu d'autonomie, comme revenu universel à destination des étudiant-es – y compris des étudiant•es étranger•ères réalisant leurs études en France.**

Celui-ci permet de donner les mêmes moyens financiers à tous•tes, de se développer intellectuellement, de s'épanouir et d'assurer l'autonomie de chacun•e et ainsi son émancipation, intellectuelle donc, mais également financière et culturelle. Il serait vraiment universel, et versé toute l'année.

Ce revenu d'autonomie, **à hauteur du seuil de pauvreté soit 1288€ par mois, s'accompagne évidemment d'autres mesures visant à abolir la sélection dans l'enseignement supérieur, à permettre une massification et à mettre fin à la précarité étudiante.** Ainsi, la fin des frais d'inscription et l'instauration d'un enseignement supérieur réellement gratuit, un investissement massif dans l'enseignement supérieur, l'ouverture de nombreuses places, la construction de logements étudiants à la hauteur des besoins doivent nécessairement accompagner la création d'un revenu d'autonomie.



# **C** COMMENT FINANCER LE REVENU D'AUTONOMIE

Le revenu d'autonomie - **que nous avons ici calculé à hauteur de 1288€/mois sur 12 mois** - au vu du nombre d'étudiant·es prévu pour l'année 2025, soit 3 037 500 (projection SIES 2025) un budget de **46 947 600 000**.

Cette somme importante doit être le reflet d'un choix de la société d'investir sur l'avenir du pays.

À l'heure où le gouvernement cherche à économiser 40 milliards d'euros, à l'Union Etudiante nous opposons un autre projet de société.

Un projet nécessaire, qui doit permettre d'accompagner la jeunesse dans sa transition d'une classe d'âge à une autre et dans son insertion professionnelle. Pour cela, le revenu d'autonomie doit être versé à tous·tes les jeunes de manière dégressive jusqu'à deux ans après leur départ de l'enseignement supérieur ou en cas d'obtention d'un CDI durant cette période.

---

#### Sources du financement :

**(1)** : Rapport à la commission des comptes de la sécurité sociale.

**(2)** et **(3)** : Extraites de la publication état de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France n°18.

**(4)** : Évaluation des voies et moyens - Annexe au projet de loi de finances pour 2024

**(5)** : Projet de loi de finances pour 2025 : Travail, emploi et administration des ministères sociaux.

**(6)** : Rapport de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire sur la proposition de loi instaurant un impôt plancher de 2 % sur le patrimoine des ultra riches (n° 768) par Mme Eva SAS.

# COMMENT FINANCER **47** MILLIARDS ?

**11,5** milliards d'euros, par la création d'une **nouvelle branche de la sécurité sociale** pour les jeunes avec une nouvelle **cotisation à 1,15% sur les revenus d'activités**. (1)

+ **2,3** milliards d'euros par le **budget des aides directes actuelles**. Cette somme prend en compte l'intégralité des aides directes étudiantes à l'exception des aides spécifiques. (2)

+ **1,4** milliards d'euros par le biais du **redéploiement des différentes exonérations d'impôts**, dont la demi-part fiscale. (3)

+ **31,9** par un **investissement de l'État** pris par exemple sur :

- Le **redéploiement du Crédit impôt recherche et autres crédits associés évalués à 8 milliards d'euros par an** (4)
- Le **redéploiement des aides aux entreprises pour l'apprentissage qui sont évaluées à 8,83 milliards d'euros par an**. (5)
- La création d'une **nouvelle taxe sur les "ultra riches"** comme la taxe Zucman dont les recettes pour l'État sont **évaluées à au moins 15 milliards d'euros par an**. (6)

---

**47** milliards d'euros

**1 288 € x 12 mois**  
**x 3 millions d'étudiant·es**

# CONCLUSION

Une nouvelle année sous Macron, et c'est la 8<sup>e</sup> année consécutive d'attaques contre les étudiant·es. **Depuis 2017, nous avons perdu 3 051 € de pouvoir d'achat.** En parallèle, l'enseignement supérieur public s'est vu amputé de plus d'1,5 milliard de budget rien que depuis l'an dernier. **Voilà le vrai bilan de Macron : appauvrir la jeunesse et asphyxier l'université.**

Nous voulons une société composée de citoyen·nes éclairé·es. A ce titre, une vraie politique de jeunesse doit être menée, bien loin des seules initiatives austéritaires et répressives que les étudiant·es ont connu ces dernières années.

**Le système de bourses doit immédiatement être réformé avec une augmentation des montants et du nombre de bénéficiaires, le temps que le revenu d'autonomie soit mis en place.**

Dans ce dossier, nous avons mis en exergue une façon crédible de financer ce **revenu d'autonomie dont la mise en place s'élève à 47 milliards d'euros**, qui correspondrait à un investissement nécessaire sur **les jeunes générations représentant l'avenir du pays**. En effet, étudier le ventre vide, dans un logement insalubre, c'est renoncer à apprendre.

En 8 ans, Macron nous a volé 2 992 € chacun·e, et avec eux la possibilité d'étudier dignement.

La précarité étudiante va de pair avec le démantèlement de l'université. Et le responsable est le même : Emmanuel Macron et ses politiques libérales et racistes. Nous nous sommes largement mobilisés cette année pour dénoncer la casse de l'enseignement supérieur et les politiques austéritaires qui détruisent le modèle d'université gratuit, accessible et ouvert·es à tous·tes.

Nous étions des milliers sur nos campus et dans la rue à nous mobiliser contre la baisse des places, la mise sous tutelle des universités, la mise en place de Bienvenue en France, ou encore le manque de moyens des cellules de lutte contre les discriminations et VSS. **Nous étions des milliers sur nos campus et dans la rue pour dire non à cette destruction organisée.**

En plus du revenu d'autonomie qu'il s'agit de mettre en place urgemment, **il faut ouvrir des places dans les universités pour permettre à tous les étudiant·es qui le souhaitent d'accéder à l'ESR et de s'y émanciper.** Pour cela, il faut absolument investir dans l'enseignement supérieur et de la recherche et endiguer la casse de ce service public que Macron est en train d'opérer. Il est temps de permettre la démocratisation de l'ESR, par des universités de proximité et ouvertes à toutes. Cela implique que chaque jeune ait le choix de sa formation, de son université et donc qu'il y ait des professeur·es, des places, des contrats doctoraux, des amphis en bon état... Bref : **démocratiser l'ESR, au lieu de le livrer à la concurrence.**

Macron mène une guerre sociale et raciste aux étudiant·es et il ne compte pas s'arrêter là, alors que le constat est déjà clair et dramatique pour les étudiant·es, le projet de Macron et Bayrou se durcit, alors que sont en préparation la loi Baptiste qui par la pérennisation des établissements expérimentaux accentuerait encore la concurrence entre les établissements, et la fusion des bourses et des APL qui n'apporterait aucune réponse à la précarité étudiante, au contraire.

Face à leur projet pour les étudiant·es et les universités, de notre côté le mot d'ordre est clair, **contre la guerre sociale et raciste** que nous mène Macron, Bayrou et l'extrême droite : **nous ferons tout, nous serons de tous les combats aux côtés des travailleurs et travailleuses pour que l'année blanche qu'ils ont annoncé soit une année rouge !**

# BIBLIOGRAPHIE

De L'Enseignement Supérieur de la Recherche et de L'Innovation, M. (s. d.). l'aide sociale aux étudiants - état de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France n°18. L'aide Sociale Aux Étudiants - État de L'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de L'Innovation En France N°18. [https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/T687/l\\_aide\\_sociale\\_aux\\_etudiants/](https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/T687/l_aide_sociale_aux_etudiants/)

DSS à ZRH, 26/8 – 2/9. (2025, août 26). KAYAK. [https://www.kayak.fr/flights/DSS-ZRH,nearby/2025-08-26/2025-09-02?ucs=13r6uas&sort=price\\_a](https://www.kayak.fr/flights/DSS-ZRH,nearby/2025-08-26/2025-09-02?ucs=13r6uas&sort=price_a)

En juin 2025, les prix à la consommation augmentent de 0,4 % sur un mois et de 1,0 % sur un an - Informations rapides - 173 | Insee. (s. d.). <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8608794>

En juin 2024, les prix à la consommation augmentent de 2,1 % sur un an - Informations rapides - 161 | Insee. (s. d.). <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8210349>

Indice de référence des loyers (IRL) | Insee. (s. d.). <https://www.insee.fr/fr/statistiques/serie/001515333#Graphique>

Les effectifs d'étudiants dans le supérieur continuent leur progression en 2021-2022. (s. d.). enseignementsup-recherche.gouv.fr. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/les-effectifs-d-etudiants-dans-le-superieur-continuent-leur-progression-en-2021-2022-88609>

Marie-Danielle, S. K. (2018). Does student employment have an impact on first year degree success ? Formation Emploi, 142, 211-230. <https://doi.org/10.4000/formationemploi.5819>

Maurin, L. (2025, août 27). Du lycée aux études supérieures ; : de moins en moins d'enfants d'ouvriers, de plus en plus d'enfants de cadres. Observatoire des Inégalités. <https://www.inegalites.fr/inegalites-sociales-lycee-enseignement-superieur>

Projections des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2024 à 2033. (s. d.). enseignementsup-recherche.gouv.fr. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/projections-des-effectifs-dans-l-enseignement-superieur-pour-les-rentrees-de-2024-2033-99182>

Qui a bénéficié de la réforme des bourses sur critères sociaux de la rentrée 2023 ? (2025, 6 juin). enseignementsup-recherche.gouv.fr. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/qui-beneficie-de-la-reforme-des-bourses-sur-criteres-sociaux-de-la-rentree-2023-99253> Schneider, V. (2023, 17 janvier).

Les milieux populaires largement sous-représentés dans l'enseignement supérieur. Observatoire des Inégalités. <https://www.inegalites.fr/Les-milieus-populaires-largement-sous-representes-dans-l-enseignement-superieur> Thiébault, I. (2025a, mars 21).

Tension locative : le classement complet des 40 plus grandes villes de France. Le Blog - Actualités. <https://www.locservice.fr/actualites/tension-locative-le-classement-complet-des-40-plus-grandes-villes-de-france-13384.html>

Thiébault, I. (2025b, juin 17). Les chiffres-clés du logement étudiant en France en 2025. Le Blog - Actualités. <https://www.locservice.fr/actualites/marche-logement-etudiant-france-2025-13755.html>



@unionetudiante\_



@unionetudiante\_



@union.etudiante\_



@union.etudiante\_



@unionetudiante.bsky.social



contact@union-etudiante.fr



union-etudiante.fr

## CONTACTS PRESSE

presse@union-etudiante.fr

+33 6 14 63 72 38

